
Table des matières

LA FONDATION PRO FAMILIA	2
Helpline – Häuslech Gewalt.....	16
STRUCTURES D’ACCUEIL ET SERVICES DE LA FONDATION PRO FAMILIA	18
STRUCTURES D’ACCUEIL STATIONNAIRE (AEF)	18
I. Centre Polyvalent pour Enfants (CPE)	18
II. Petit centre d’accueil « Haus Balzeng » (HB).....	18
III. Centre d’accueil « Haus Konterbont » (HK1).....	18
IV. Les enfants accueillis	19
ESPACE FEMMES – Centre d’accueil.....	23
I. L’entrée et le séjour.....	24
II. Les sorties	30
ESPACE FEMMES – Service Suivi Logement	32
I. Les types de logements	32
II. Caractéristiques socio-démographiques des occupantes	34
III. Les interventions	34
IV. La sortie d’un logement de 2ème phase	35
ESPACE FEMMES – Centre de consultation.....	36
I. Les demandes d’admission pour un centre d’accueil	37
II. Les consultations	38
III. L’intervention de groupe	41
ALTERNATIVES - Centre de consultation pour enfants et adolescents victimes de violence	43
I. Les demandes	44
II. Caractéristiques socio-démographiques des clients	46
III. Groupe de parole pour enfants	48
IV. Livrets de sensibilisation à la violence domestique : le regard sur les enfants.....	49
CENTRE DE CONSULTATION ET DE MÉDIATION FAMILIALE	51
I. Les demandes	52
II. Données statistiques des consultations	52
III. Caractéristiques socio-démographiques des clients	55
IV. Groupes de parole pour enfants	58
ACTIVITÉS D’INFORMATION ET DE FORMATION.....	59
I. Description et objectifs des activités.....	59
II. Population-cible.....	59
III. Description des formations données	60
RÉUNIONS/FORMATION CONTINUE	61
I. Réunions	61
II. Formation continue et supervision.....	62

LA FONDATION PRO FAMILIA

La Fondation Pro Familia est un **établissement reconnu d'utilité publique** fondé en 1988 qui a conclu des conventions avec le Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil et du Ministère de l'Égalité des genres et de la Diversité. La Fondation dispose par ailleurs d'un agrément de la part du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et d'une reconnaissance de la part de l'ONE.

La Fondation a pour objectif de soutenir toutes les initiatives dans les domaines de l'accueil, de l'information, de la consultation, de la formation et de la guidance sociale des familles.

La Fondation s'adresse aux enfants, personnes seules, couples et familles qui vivent des difficultés relationnelles, conjugales, familiales, parentales ou qui se trouvent dans une situation de détresse psychique et sociale. Afin de garantir une approche globale en faveur des familles, la Fondation Pro Familia gère différents services et structures d'accueil. Ces services sont accessibles aux usagers indépendamment de toute considération d'ordre idéologique, philosophique ou religieux.

La Fondation Pro Familia s'adresse

- aux enfants et à leur famille en situation de crise psycho-sociale aiguë
- aux personnes seules, aux couples et aux familles (séparation, divorce, conflits relationnels,...)
- aux adultes en situation de détresse (violence conjugale, séparation, problèmes sociaux...) et à leurs enfants
- aux professionnels du secteur socio-éducatif et du milieu scolaire

CENTRES D'ACCUEIL ET SERVICES

Domaine stationnaire

- Centre Polyvalent pour Enfants (CPE) - Structure d'accueil d'urgence jour et nuit pour enfants
- Haus Balzeng - Petit groupe
- Haus Konterbont - Centres d'accueil jour et nuit pour enfants
- Espace Femmes - Centre d'accueil

Domaine ambulatoire

- Centre de Consultation et de Médiation Familiale (CCMF)
- ALTERNATIVES - Centre de consultation pour enfants et adolescents victimes de violence
- Espace Femmes - Centre de consultation
- Espace Femmes - Service suivi logement

Activités d'information et de formation

1. Les membres du conseil d'administration

(au 31.12.2023)

COMITÉ DE DIRECTION

Madame Michèle KAYSER-WENGLER	Présidente
Monsieur Robert BRAQUET	Vice-président
Madame Marguerite FONCK	Administratrice
Madame Pierrette MEISCH	Directrice
Madame Béatrice RUPPERT	Directrice adjointe

Madame Carène GILLAIN-THEIS	Administratrice
Maître Romain LUTGEN	Administrateur
Madame Marie Anne RODESCH	Administratrice
Monsieur Loris SPINA	Administrateur

Membres d'honneur :

Monsieur François BILTGEN

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO

Monsieur Raymond SCHROEDER



De Verwaltungsrot,
D'Direktioun an d'Personal
vun der Fondatioun Pro Familia

sinn déif betraff duerch den Doud vun dem

Här Camille Dimmer

**Grënnungsmember a fréiere Präsident vum
Verwaltungsrot**

Mir soen dem Camille heimat en opriichtege
Merci fir säin groust an onermiddlecht
Engagement am Déngscht vun eiser
Fondatioun. De Camille war net nëmmen e
visionären an immens geschätzte Präsident,
den e Virbild fir eis war, mä virun allem e
wonnerbaren, interesséierte Mënsch, den eis
alleguer feele wäert.

Mir all wäerten säin Udenken an Éieren halen
an drécken der trauernder Famill eist déifste
Matgefill aus.

2. Les membres du comité de concertation

(au 31.12.2023)

Michèle	KAYSER-WENGLER	présidente de la Fondation
Marguerite	FONCK	membre du comité de direction
Pierrette	MEISCH	directrice
Béatrice	RUPPERT	CCMF directrice adjointe
Catherine	CAPELLE	ALTERNATIVES
Mylène	PORTA	Espace Femmes - Centre d'accueil
Murielle	BOHN	Espace Femmes – Centre de Consultation et service Suivi
Isabelle Christopher Paul	SCHROEDER WITRY PETRY	représentant(e)s du Ministère de l'Egalité des genres et de la diversité
Dominique Luisa Jessica	FABER CARVALHO GREENWOOD	représentantes du Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil

3. Les membres du personnel

(au 31.12.2023)

Le **personnel permanent** en date du 31.12.2023, au nombre de 70, comprend les professions suivantes : master en psychologie, en travail social, en sexologie, en criminologie, en santé publique ; assistante sociale ; éducateur gradué ; éducateur diplômé ; auxiliaire de vie ; aide-ménagère, ingénieure de gestion, secrétaire-comptable et électricien.

La plupart des professionnels des services de consultation disposent du titre de psychothérapeute ou sont en cours de formation et 3 professionnels sont formés à la médiation. Un nombre élevé de stagiaires des professions psycho-pédagogiques et sociales a également réalisé un stage dans l'institution.

4. Historique

- | | |
|--------------------------------|---|
| 1986 | ➤ Achat du pensionnat dit « Am Klouschter » par l'Etat |
| 18 décembre 1987 | ➤ Décision du Conseil de Gouvernement d'y installer un Centre Familial et le Centre National de l'Audiovisuel (CNA) |
| 13 juillet 1988 | ➤ Création de la Fondation Pro Familia |
| 1989 | ➤ Convention avec le Ministère de la Famille |
| novembre 1989 | ➤ Premières activités du Centre de Formation Psycho Familiale |
| 7 décembre 1990 | ➤ Ouverture du Centre Polyvalent pour Enfants |
| 3 juillet 1992 | ➤ Ouverture du Centre d'Accueil pour Femmes |
| 1995 | ➤ Convention avec le Ministère de la Promotion Féminine |
| mai 2000 | ➤ Premières activités du Centre de Consultation et de Médiation Familiale |
| 3 octobre 2005 | ➤ Inauguration du nouveau bâtiment hébergeant e.a. le Centre de Consultation et de Médiation Familiale |
| novembre 2007 | ➤ Départ du CNA du site de l'ancien pensionnat de la Doctrine Chrétienne |
| mars 2010 | ➤ Fin des travaux de réaménagement du bâtiment principal de la Fondation Pro Familia |
| 13 octobre 2010 | ➤ 20ème anniversaire de la Fondation Pro Familia |
| 8 mars 2012 | ➤ Création de l'asbl actTogether fondée conjointement par la Fondation Maison de la Porte Ouverte et la Fondation Pro Familia. Cette asbl gère le service infoMann et le service famillesPlus |
| 2016 | ➤ Création du Service ALTERNATIVES |
| 9 décembre 2019 | ➤ Inauguration de nouveaux locaux pour l'antenne de consultation à Ettelbrück |
| 1^{er} mai 2022 | ➤ Démarrage du petit centre d'accueil « Haus Balzeng » |
| mars 2023 | ➤ Démarrage des centres d'accueil Haus Konterbont |

5. Rétrospective 2023

➤ **Démarrage des centres d'accueil « Haus Konterbont »**

Espace socio-éducatif et à visée thérapeutique, qui concerne l'accueil de deux groupes d'enfants (8 enfants par groupe) se trouvant en difficulté personnelle, familiale et sociale. Ce nouveau centre d'accueil dénommé « Haus Konterbont » a obtenu l'agrément de la part du Menje et a débuté son activité en mars 2023 après la phase de construction.

➤ **Développement du Centre Mère-Enfant**

Le bâtiment a franchi l'étape du gros œuvre fermé, marquant une avancée importante dans le processus de construction et permettant le lancement des travaux de parachèvement dès la fin du mois de décembre. Les efforts conjoints de l'Administration des bâtiments publics, des bureaux d'architecture et d'études, des entreprises et de la Fondation ont pour but de transformer cette structure en un espace fonctionnel et vivant. Le service technique de la Fondation a participé à une trentaine de visites de chantier, permettant ainsi un suivi de l'évolution des travaux.

➤ **Développement d'une antenne de consultation psychologique et psychothérapeutique à Ettelbrück**

Cette antenne dans le nord du pays va regrouper les différents services de consultation de la Fondation Pro Familia, à savoir le CCMF, le service Alternatives et l'Espace Femmes - Centre de consultation. Il s'agit d'une opportunité pour développer un véritable pôle de consultation dans le nord du pays.

➤ **Signature d'une convention avec l'Etat pour le financement d'une nouvelle structure pour le CPE à Dudelange**

(suite à l'Accord du conseil de Gouvernement)

La transformation et le réaménagement d'une ancienne ferme à Butschebuerg avec annexes permettra de créer un centre d'accueil moderne pour 10 enfants.

L'opportunité de pouvoir recourir à un terrain d'une superficie de plus de 20 ares pour l'implantation de ce projet futur représente un atout considérable pour la qualité de vie des enfants accueillis. Il s'agit d'une situation exceptionnelle qui permettra aux enfants accueillis de profiter pleinement de cet espace de vie (défoulement, jeux, activités multiples).

➤ **Développement d'un centre d'accueil pour 6 enfants à Schieren.**

La Fondation Pro Familia a été sélectionnée par le Menje dans le cadre d'un appel à projets. L'Etat met à disposition un terrain constructible à Schieren, 21, rue J-P Schuster se trouvant au centre du village afin d'accueillir 6 enfants.

➤ **Développement de l'offre de logements encadrés**

En 2023, un projet avec les Œuvres Paroissiales à Bertrange qui comprend 8 appartements répartis sur 4 immeubles, au centre de Bertrange (rue du Sellier à L-8085 Bertrange) a permis de loger 16 familles. Par ailleurs, un projet avec les Œuvres Paroissiales à Dudelange (rue des Romains à L-8284 Kehlen) qui comprend 5 appartements (3 à 1 chambre et 2 à 2 chambres) a permis de loger 5 familles.

Par ailleurs l'institution a introduit une demande d'agrément au Ministère du Logement afin d'être reconnue comme bailleur social

➤ **Développement des activités de l'asbl actTogether**

L'asbl a pour objet de promouvoir le bien-être des enfants et familles en difficulté psychique, sociale ou matérielle par la création et la gestion de services de consultation, de formation, d'assistance pédagogique et de guidance sociale et de centres d'accueil.

Cette asbl a été fondée conjointement par la Fondation Maison de la Porte Ouverte et la Fondation Pro Familia et gère le service infoMann qui dispose d'une convention avec le Ministère de l'Égalité des genres et de la diversité. L'Asbl gère aussi le service famillesPlus qui constitue un service d'assistance psychique, sociale ou éducative en famille qui dispose d'une reconnaissance de la part de l'ONE et d'un agrément du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

➤ **Participation au groupe de travail AEF dans le cadre de la FEDAS**

➤ **Service Technique**

- Suivi de la mise en service technique du centre d'accueil "Haus Konterbont"
- Suivi de l'évolution des travaux du CME et participation à une trentaine de visites de chantier
- Suivi technique relatif aux projets de rénovation et de construction à Dudelange, Ettelbruck et Schieren
- Supervision de la migration vers Microsoft 365 et de la mise en œuvre de plusieurs changements dans le domaine informatique
- Travaux d'entretien, de maintenance et de réparation dans les centres d'accueil et services de la Fondation, ainsi que dans certains logements encadrés.
- Organisation de formations axées sur la prévention incendie, la sécurité et la santé au travail. En matière de sécurité, un suivi régulier a été effectué et des visites ont eu lieu, tout en organisant des exercices d'évacuation pour renforcer la prévention. Une revue continue des réglementations en vigueur a été effectuée et la tenue du registre de sécurité a été réalisée.
- Gestion efficace du recyclage et des déchets

➤ Centres d'accueil pour enfants (CPE, Haus Balzeng et Haus Konterbont)

- Majorité de placements jours et nuits via le Tribunal de la Jeunesse
- Encadrement intensif des visites parentales
- Développement du processus qualité
- Beau séjour de vacances d'été dans le nord du pays et à la mer du nord
- Développement des conseils d'enfants
- Mise en place du coaching sportif pour les enfants des différents centres d'accueil
L'importance des activités physiques dès le plus jeune âge joue comme un élément contribuant au bien-être des enfants et comme facteur de prévention primaire par rapport à un certain nombre de pathologies.
- Encadrement nutritionnel par le recours aux services d'une diététicienne
Une alimentation saine favorise un développement sain, réduit les risques de maladies chroniques, améliore la santé mentale, favorise de bonnes habitudes alimentaires à long terme et peut améliorer la performance scolaire. A cette fin les équipes sont formées par une diététicienne et aussi une nutrithérapeute.

➤ Espace Femmes – Centre d'accueil

- Engagement d'une nouvelle responsable de service
- Réorganisation du service en fonction des compétences spécifiques des professionnelles et renforcement de l'accompagnement des enfants
- Changement des méthodologies d'accompagnement des résidentes afin de mieux favoriser la responsabilisation, la valorisation, l'autonomie, le développement de compétences et l'empowerment
- Création de nouveaux outils de gestion/accompagnement et développement du processus qualité
- Renforcement du suivi et des activités en faveur de la santé des résidentes et de leurs enfants
- Organisation d'activités « Par les résidentes Pour les résidentes » avec garde des enfants par l'équipe
- Mise en place d'une école de devoirs et de cours de luxembourgeois intramuros grâce au recrutement de bénévoles
- Collaboration avec l'Eltereschoul de Kannerschlass pour l'organisation de rencontres mensuelles le « café des mamans » pour aider les mamans dans l'éducation de leurs enfants

- Renforcement des collaborations et des activités avec les associations et services locaux : Ensemble Inter-Actions, service emploi, service égalité, service culturel, etc.
- Renforcement des collaborations avec les associations et services nationaux : visite des autres centres d'accueil, participation au comité de pilotage et à la plateforme nationale « Vivons sans Violence » initié par le CESAS (Centre national de référence pour la promotion de la santé affective et sexuelle), participation à l'Orange week, Culturall, etc.
- Formations diverses pour les professionnelles du service (Premier Secours, Haccp, violence domestique, accompagnement des personnes sous emprise, etc.)
- Valorisation des chambres et locaux avec travaux de peinture et planification d'une nouvelle cuisine
- Augmentation en fin d'année de la vulnérabilité et de la précarité des résidentes accueillies en fin d'année

Espace Femmes – Service suivi logement

- 5 nouveaux appartements mis à disposition à Kehlen pour des femmes monoparentales en situation personnelle et familiale complexe
- 8 nouveaux appartements mis à disposition en colocation à Bertrange pour des femmes monoparentales en situation personnelle et familiale complexe, soit 16 familles accueillies sur ce nouveau projet
- Glissement d'un premier bail d'un propriétaire privé vers l'une de nos familles accompagnées
- Participation au Groupe de Travail Logement proposé par la Fedas dans le cadre de la nouvelle loi relative au Logement Abordable
- Participation aux Assises du Logement
- Participation du personnel du centre d'accueil et de consultation aux permanences des gestionnaires de la location sociale à la Semaine Nationale du Logement

➤ Espace Femmes –Centre de consultation

- Poursuite du développement de l'offre d'accompagnement en groupe pour femmes victimes de violence par le biais d'un groupe de parole et d'un groupe sur l'estime de soi
- Coordination de la liste d'attente commune pour les différents centres d'accueil pour femmes du pays
- Organisation d'une formation avec Bérangère Lhomme : « Accompagnement des personnes sous emprise »

- Participation à la Semaine nationale de prévention du surendettement
- Participation du personnel des centres d'accueil et de consultation aux permanences de la Helpline Violence domestique
- Participation à la plateforme du CESAS concernant le parcours de la victime de violences domestiques et sexuelles
- Accueil ponctuel d'étudiants dans le cadre de leurs recherches

➤ **ALTERNATIVES – Centre de consultation pour enfants et adolescents victimes de violence domestique**

- Le service fonctionne en tant que service de consultation et depuis 2018 également en tant que service d'assistance aux victimes de violence dans le cadre de la loi sur la violence domestique
- Développement de l'assistance aux victimes mineures de violence domestique dans le cadre des expulsions
- Participation aux réunions du Comité de coopération entre les professionnels dans le domaine de la lutte contre la violence
- Participation à la plateforme « Vivons sans Violence » initié par le Centre national de référence pour la promotion de la santé affective et sexuelle (Cesas) réunissant services psycho-sociaux œuvrant dans le domaine de la violence
- Collaboration avec le Théâtre Forum suite à un projet initié par le MEGA dans une mission de prévention et de lutte contre la violence domestique
- Travail en réseau avec les autres services d'assistance aux victimes de violence de Femmes en détresse asbl, le centre d'accueil Foyer Sud du Conseil national des femmes du Luxembourg, infoMann asbl, l'Office National de l'Enfance et le service d'aide aux victimes du SCAS
- Collaboration avec le Lycée Technique de Bonnevoie, l'Ecole internationale d'Esch et de Differdange, Caritas et le LTPES de Mersch afin de prévenir, informer et sensibiliser les étudiants et étudiantes au sujet de la violence
- Collaboration avec la Ville du Dudelange dans le cadre de l'« Orange Week » pour l'organisation d'une formation et d'une table ronde au sujet de l'impact de la violence domestique sur les enfants
- Collaboration avec le Cesas dans le cadre de la « Orange Week » pour des événements de sensibilisation à la violence domestique
- Participation à la visite de Dr. Najat Maalla M'jid, représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies, chargée de la question de la violence contre les enfants, sur invitation de l'OKAJU, l'Ombudsman fir Kanner a Jugendlecher

- Promotion des livrets de sensibilisation par rapport à l'impact de la violence domestique sur les enfants à destination des parents, des enfants et des professionnels œuvrant dans le domaine de la violence domestique en collaboration avec l'œuvre Grande-Duchesse Charlotte et le MEGA



➤ Centre de Consultation et de Médiation Familiale

- Développement des consultations thérapeutiques et en médiation familiale
- Nombreuses formations continues pour l'ensemble de l'équipe dont :
 - Formation à la thérapie EMDR – niveau 1 (Ludwig Cornil)
 - Guerre de parents – blessures d'enfants (Claude Seron)
- « Alles Familie – Familiendarstellungen in aktuellen Bilderbüchern“: organisation d'une exposition, d'ateliers pour classes scolaires et d'une journée porte ouverte du 16 au 21 janvier 2023 (en collaboration avec Erwuessebildung)
- Présentation du stand « D'Welt vun de Gefiller » lors de la journée de la famille à Dudelange (10 juin 2023)
- Présentation d'un stand « Atelier gestion du stress » lors de la matinée santé à Dudelange (14 septembre 2023)
- Participation aux journées de sensibilisation de l'EIDE avec l'atelier « I just wanna feel » (5 et 6 octobre 2023)

- Participation à la table-ronde « De Bléck op d’Kanner », organisé par Gender Equality Dudelange (29 novembre 2023)
- Nombreuses activités de formation pour les professionnels des secteurs psycho-sociaux et scolaires
- Accueil et accompagnement de stagiaires et étudiants
- Participation au groupe de travail « Séparation/divorce », réunissant services psycho-sociaux et instances judiciaires
- Participation aux activités de l’ALMA



Ausstellung

ALLES FAMILIE!

FAMILIENDARSTELLUNGEN IN AKTUELLEN BILDERBÜCHERN

Eine Wanderausstellung der Internationalen Jugendbibliothek, München / www.ijb.de
Besichtigung der Ausstellung – Workshop – Bücherecke – Kaffee&Kuchen

PORTE OUVERTE
SAMSDAG, 21. JANUAR
10:00-18:00
FRÄI ENTRÉE

EwB | ErwachseneBildung

PRO FAMILIA
pro familia

www.profamilia.lu

Fondation Pro Familia
5, route de Zouffgen, Dudelange

➤ Actions publiques

➔ Santé psychique et familles

- Organisation de l'exposition « Alles Familie – Familiendarstellungen in aktuellen Bilderbüchern“: exposition, ateliers pour classes scolaires et journée porte ouverte du 16 au 21 janvier 2023 (en collaboration avec Erwuessebildung)
- Présentation du stand « D'Welt vun de Gefiller » lors de la journée de la famille à Dudelange le 10 juin 2023
- Organisation d'un stand « Atelier gestion du stress » lors de la matinée santé à Dudelange le 14 septembre 2023

➔ Actions en matière de violence domestique et dans le cadre de l'Orange Week

- **Soirée d'information pour les parents et professionnels** sur la présentation du groupe de parole pour enfants et l'impact de la violence domestique sur les enfants
- **Organisation d'un atelier de self défense**
- **Groupe de parole pour femmes**
Ce groupe est proposé aux femmes qui vivent, ou ont vécu, de la violence dans leur couple pour échanger avec d'autres femmes, pour mieux comprendre les dynamiques de la violence domestique, pour pouvoir s'en protéger, (re-)trouver confiance en elles et apprendre à s'affirmer
- **Violence numérique**
Permanence sans RDV pour évoquer les différentes formes de violences numériques et comment s'en protéger. Un diagnostic gratuit du GSM est proposé grâce à un outil performant et sans risques pour lutter contre les violences digitales
- Collaboration avec la **Ville du Dudelange** dans le cadre de l'« Orange Week » pour
 - 1) l'organisation et la tenue d'une **formation en matière de violence domestique** pour les professionnels de l'aide à l'enfance de la commune de Dudelange et
 - 2) la participation comme intervenantes à une table ronde « **De Bléck op d'Kanner** » au sujet de l'impact de la violence domestique sur les enfants en date du 29 novembre
- **Participation à la marche de solidarité de l'Orange Week**
- Participation à la visite de Dr. Najat Maalla M'jid, représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies, chargée de la question de la violence contre les enfants, sur invitation de l'**OKAJU**, l'Ombudsman fir Kanner a Jugendlecher
- Collaboration avec le **Théâtre Forum** suite à un projet initié par le **MEGA** dans une mission de prévention et de lutte contre la violence domestique

- Collaboration avec le Lycée Technique de Bonnevoie, l'Ecole internationale d'Esch et de Differdange, Caritas et le LTPES de Mersch afin de prévenir, informer et sensibiliser les étudiants et étudiantes au sujet de la violence domestique
- Participation comme intervenant à la conférence-débat sur la violence domestique organisée par Dr Mary Faltz en collaboration avec la **Fondation Maison de la Porte Ouverte** en date du 28 septembre
- Promotion des **livrets de sensibilisation** par rapport à l'impact de la violence domestique sur les enfants à destination des parents, des enfants et des professionnels œuvrant dans le domaine de la violence domestique en collaboration avec **l'œuvre Grande-Duchesse Charlotte et le MEGA**

➔ **Gestion de la Helpline violence domestique**

- Gestion d'une Helpline en matière de violence domestique de concert avec la Fondation Maison de la Porte Ouverte

➔ **Actions de formation, de sensibilisation**

- Organisation d'une formation de cinq jours sur l'EMDR pour les psychologues et psychothérapeutes

Un GRAND MERCI à tous nos DONATEURS qui ont soutenu nos activités et nos résidents par leur générosité



Helpline – Häuslech Gewalt

Helpline Häuslech Gewalt/ Violence domestique/ Domestic violence

« Vous vivez une situation de violence domestique ? Ne restez pas seul(e). Demandez de l'aide »

Numéro d'appel : 2060 1060

e-mail : info@helpline-violence.lu

www.helpline-violence.lu (en construction)

1. Motivation de la Helpline „Häuslech Gewalt“

Un certain nombre d'associations conventionnées avec le Ministère de l'Égalité des genres et de la Diversité ont pris l'initiative de proposer au Ministère une ligne téléphonique commune pour les personnes confrontées à la violence domestique, afin de réagir rapidement à la hausse projetée des violences domestiques dans le cadre de la pandémie liée au Covid-19. L'initiative de création de la Helpline revient à la Fondation Pro Familia.

2. Description du projet

QUOI ?

- Numéro destiné aux femmes et hommes concernés par la violence domestique et à leur entourage
- Appel anonyme du lundi au dimanche de 12 à 20 heures (dans une première phase). et contact possible également par mail.
- Ce numéro garantit une écoute téléphonique bienveillante grâce à l'instauration d'un climat de confiance et permet d'évaluer avec un(e) professionnel(le) la situation vécue et de la clarifier.
- Le professionnel transmet des informations d'ordre social et juridique et tente d'orienter la victime vers une association spécialisée dans le domaine de la violence domestique.
- Ce numéro ne constitue pas un numéro en cas de danger immédiat, où il s'agit d'appeler la police.

POUR QUI ?

- pour les femmes et hommes concernés par la violence domestique (violences psychologiques, sociales, sexuelles, économiques et physiques), dès les premiers signes d'un stress qui risque de mener à un passage à l'acte violent.

PAR QUI ?

Animation d'une ligne téléphonique par les associations suivantes :

- Fondation Pro Familia
- Fondation Maison de la Porte Ouverte (FMPO)

3. Intérêts du projet

- une ligne téléphonique qui permet de réagir rapidement aux situations de violence domestique
- visibilité pour les clients d'un numéro d'appel unique
- un numéro d'appel d'urgence unique qui informe et oriente les personnes concernées par la violence domestique
- une ligne téléphonique qui traite des violences au niveau global (psychologiques, sociales, économiques et physiques)
- une ligne téléphonique qui s'adresse aux femmes et hommes victimes et auteur-e-s de violence domestique
 - Cette ligne va à l'encontre de la stigmatisation de l'homme comme auteur et de la femme comme victime.
 - L'initiative permet aussi aux hommes de se considérer comme victimes de violence au même titre que les femmes et contribue ainsi à une prise de conscience collective de la violence à l'égard des hommes.
 - Bien trop souvent, les hommes, tout comme les femmes, qui se sentent sous l'oppression ne se rendent pas compte de cette situation. Sensibilisons-les à ne pas attendre afin de prévenir les conséquences néfastes de la violence pour toute la famille. Intervenons dès les premiers signes de violence et encourageons les à communiquer de manière non violente. Et ce bien évidemment aussi pour les femmes.
- une ligne téléphonique qui réunit 2 gestionnaires au sein d'un projet qui ont une expérience de longue date dans le domaine de l'aide aux victimes de violence domestique

STRUCTURES D'ACCUEIL ET SERVICES DE LA FONDATION PRO FAMILIA

STRUCTURES D'ACCUEIL STATIONNAIRE (AEF)

La Fondation Pro Familia gère trois centres d'accueil jour et nuit pour enfants et adolescents et bénéficie à cette fin d'une reconnaissance de la part de l'Office National de l'Enfance :

I. Centre Polyvalent pour Enfants (CPE)

Il s'agit d'une structure d'accueil d'urgence pour enfants en situation de crise psychosociale aiguë. 10 enfants âgés entre 3 et 12 ans peuvent y être accueillis pour une durée limitée dans le temps (en principe 3 mois).

Agrément :

- Accueil urgent en situation de crise psychosociale aiguë
- Accueil orthopédagogique
- Accueil d'enfants de moins de trois ans

II. Petit centre d'accueil « Haus Balzeng » (HB)

Le Haus Balzeng permet un accueil en petit groupe de 4 enfants âgés entre 4 et 18 ans.

Agrément :

- Petit centre d'accueil pour enfants et adolescents

III. Centre d'accueil « Haus Konterbont » (HK1)

Cette structure du type 'centre d'accueil classique pour enfants' peut accueillir 8 enfants âgés entre 4 et 12 ans

Agrément :

- Accueil de base
- Accueil orthopédagogique

Les placements en centre d'accueil ont lieu dans un contexte de maltraitance familiale, lorsque l'intégrité physique, psychologique ou sociale des enfants ou adolescents est en danger au sein de leur milieu familial.

Par ailleurs le CPE peut venir en soutien aux à des familles qui vivent une situation de détresse passagère (maladie, hospitalisation ...) et ne sont temporairement pas en mesure d'assurer la garde et l'éducation des enfants.

Objectifs de l'encadrement en centre d'accueil

- **Accueillir** les enfants dans un lieu de vie de qualité, chaleureux et adapté à leurs besoins. Ce milieu hors-familial doit être agréable et sécurisant pour les enfants et leur offrir un quotidien structuré.
- Assurer la satisfaction des **besoins** des enfants, leur permettant de bien se développer aux niveaux physique, psychique et cognitif, pour ainsi pouvoir déployer leurs compétences.
- Soutenir l'élaboration des **expériences de maltraitance** : aborder et comprendre les expériences traumatiques avec les enfants est un facteur essentiel permettant un mieux-être de l'enfant.
- Soutenir le travail du **vécu de placement**/de la **séparation** avec le milieu familial
- Procéder à une **analyse approfondie** de la situation personnelle et familiale des enfants accueillis et élaborer un projet psycho-pédagogique pour chaque enfant.
- Evaluer la « **récupérabilité** » de la **fonction parentale** (en tenant compte des capacités de reconnaissance des parents, de l'évaluation des dispositions parentales, des possibilités de coopération, des ressources et des facteurs de risque) pour pouvoir élaborer un projet individualisé de réintégration familiale ou d'orientation vers une institution pouvant accueillir l'enfant à plus longue durée.
- Favoriser, s'il est indiqué, le lien entre l'enfant et sa famille en impliquant la **famille d'origine**. Plus loin, reconnaître aux parents leur fonction parentale et les soutenir dans la prise de conscience et dans l'exercice de leurs responsabilités envers leur enfant.

IV. Les enfants accueillis

situation du 1.1.2023 au 31.12.2023

Les entrées

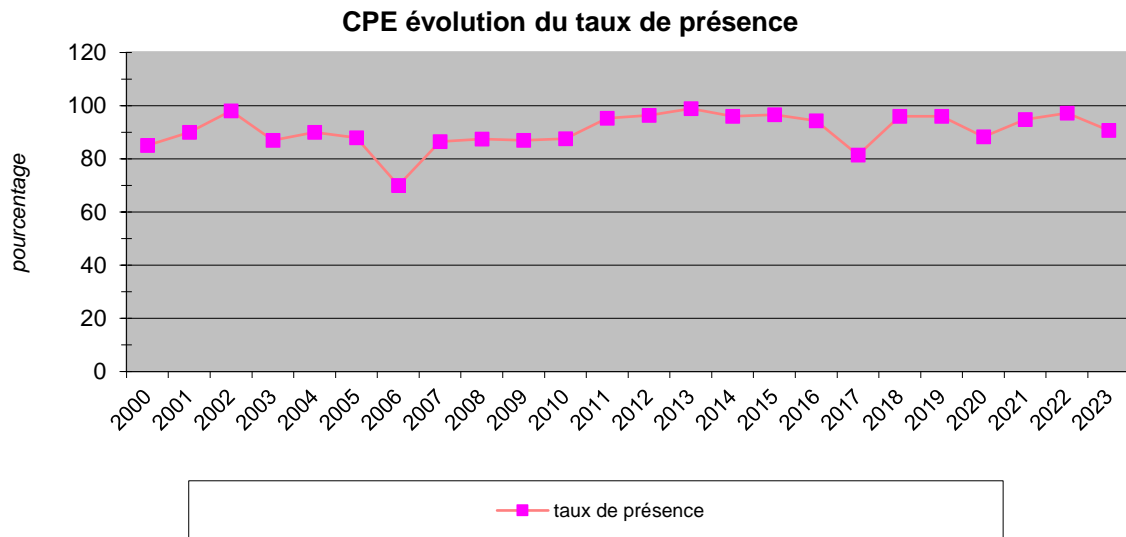
1. Nombre d'enfants

En 2023, la Fondation a pu accueillir 43 enfants différents au sein de ses trois centres d'accueil.

<i>Nombre d'enfants accueillis</i>	<i>CPE</i>	<i>HB</i>	<i>HK1</i>
Enfants placés au 31.12.2022	9	4	0
Nouvelles entrées	17	2	11
TOTAL	26	6	11

2. Taux de présence

- En 2023, le CPE, ouvert depuis 1992, a été occupé à 91%



- Haus Balzeng, ouvert en 2022, a été occupé à 99%.
- Haus Konterbont a connu un taux d'occupation de 92% durant sa première année d'ouverture.

3. Caractéristiques socio-démographiques des enfants

3.1. Répartition suivant le sexe des enfants accueillis

<i>Sexe des enfants</i>	<i>CPE</i>	<i>HB</i>	<i>KB1</i>
Filles	11	4	4
Garçons	15	2	7
TOTAL	26	6	11

3.2. Répartition par âge des enfants accueillis

<i>Tranches d'âge</i>	<i>CPE</i>	<i>HB</i>	<i>KB1</i>
< 2 ans	2	0	0
2-4 ans	5	2	2
5-8 ans	4	2	3
9-12 ans	12	1	6
> 12 ans	3	1	0
TOTAL	26	6	11

3.3. Nationalité des enfants accueillis

<i>Nationalité</i>	<i>CPE</i>	<i>HB</i>	<i>KB1</i>
Luxembourgeoise	4	2	2
U.E.	11	3	6
Hors U.E.	11	1	3
TOTAL	26	6	11

4. Provenance des enfants

<i>Provenance des enfants</i>	<i>CPE</i>	<i>HB</i>	<i>KB1</i>
Famille d'origine (parents, mère, père)	21		3
Centre d'accueil / AUSC		6	8
Mineur non accompagné	5		
TOTAL	26	6	11

<i>Situation familiale</i>	<i>CPE</i>	<i>HB</i>	<i>KB1</i>
Familles monoparentales (divorcé, célibataire, séparé, veuvage,...)	19	4	10
Mariage ou concubinage	7	2	1
TOTAL	26	6	11

5. Motifs des demandes d'admission

<i>Détail des motifs</i>	<i>CPE</i>	<i>HB</i>	<i>KB1</i>
Négligence (physique, émotionnelle)	8	3	5
Violence (physique, psychique)	2		2
Abus sexuel		1	
Consommation substances psychoactives	2	1	2
Maladie mentale d'un parent	3		1
Séparation des parents ou divorce	1		
Relation parentale conflictuelle	1		
Mineur non accompagné	5		1
Autre	4	1	
TOTAL	26	6	11

Il est à souligner que lors des situations de crise, les motifs de placement retenus ci-dessus sont ceux de la demande initiale d'admission. Au cours de l'accueil de l'enfant, d'autres difficultés ayant contribué aux raisons du placement peuvent être mises en évidence.

6. Catégories de placement

<i>Catégories de placement</i>	<i>CPE</i>	<i>HB</i>	<i>KB1</i>
Placement judiciaire	23	6	11
Placement volontaire	3		
TOTAL	26	6	11

Les sorties

1. Durée de séjour

Durée moyenne de séjour des enfants ayant quitté un centre d'accueil.

CPE : 4,5 mois

Haus Konterbont : 6 mois

Haus Balzeng : 16 mois

2. Destination à la sortie

<i>SORTIES</i>	<i>CPE</i>	<i>HB</i>	<i>KB1</i>
<u>RETOUR EN FAMILLE</u> Famille (mère, père, sœur...) ou Famille avec mesures complémentaires (assistance éducative, suivi social et pédagogique, gardienne de jour, Foyer de Jour, internat scolaire...)		1	1
<u>PLACEMENTS EXTRA-FAMILIAUX</u>			
• Centre d'accueil (centre d'accueil classique, AUSC)	9	1	1
• Placement à l'étranger			1
• Transfert interne (Haus Balzeng/Haus Konterbont)	9		
TOTAL	18	2	3

ESPACE FEMMES – Centre d'accueil

Population-cible

Le Centre d'accueil s'adresse aux femmes (à partir de 18 ans) et à leurs enfants en situation de détresse psychique, sociale ou matérielle, suite à

- un vécu de violence conjugale ou familiale
- des conflits relationnels au sein du couple ou de la famille d'origine
- une maternité problématique pour un couple

Le Centre peut accueillir jusqu'à 21 personnes et dispose de 10 chambres. Le séjour est limité en principe à une courte durée. Le centre bénéficie d'une convention avec le Ministère de l'Égalité des genres et de la Diversité.

Offre

Le Centre d'accueil

propose aux **femmes**

- un accueil et un hébergement temporaire en situation de crise
- un travail de dépistage, d'information et de prévention dans le domaine de la violence domestique
- un travail sur le vécu personnel et familial
- un soutien dans l'élaboration d'un projet de vie
- un accompagnement dans l'encadrement et l'éducation de leurs enfants
- une attention particulière au développement des compétences maternelles
- un encadrement individualisé visant à développer leurs compétences et projets
- un soutien dans la réorganisation du quotidien (recherche de logement et de travail, questions financières et administratives, procédures judiciaires...)
- un soutien dans la réalisation des tâches ménagères et la préparation de repas équilibrés
- un accompagnement social après le séjour au centre
- des activités ludiques et pédagogiques

propose aux **enfants**

- un milieu de vie sécurisant et non violent
- une attention particulière à leurs besoins, au développement de leurs compétences et de leurs ressources
- des activités adaptées à leur âge

I. L'entrée et le séjour

1. Nombre de résidentes accueillies

Le Centre d'accueil pour femmes a ouvert ses portes en 1992.

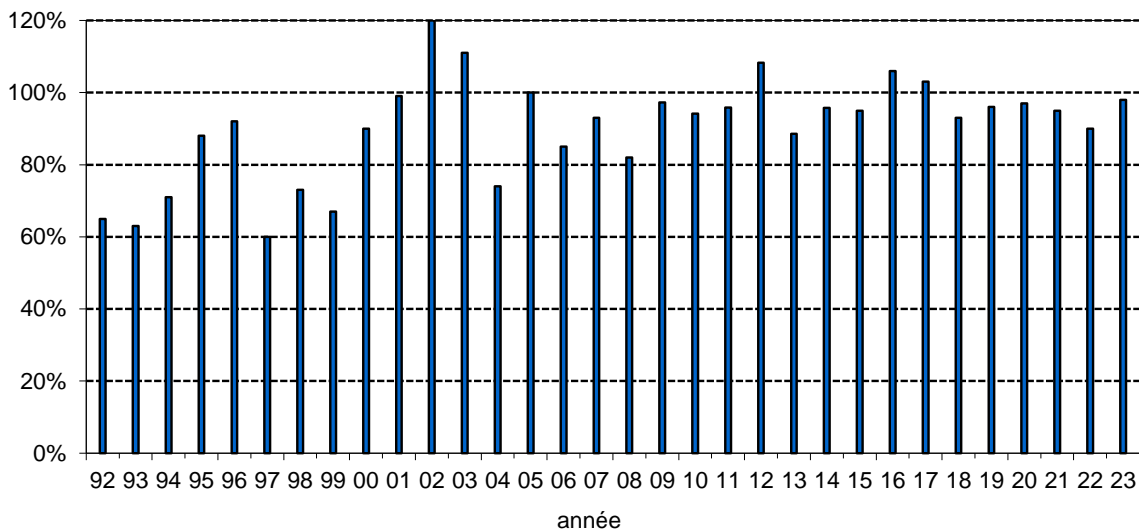
Depuis son ouverture, il a pu accueillir 1454 résidentes (690 femmes et 764 enfants).

Nombre de résidentes en 2023	N
Nouvelles entrées	13
Résidentes présentes au 31.12 de l'année passée	9
TOTAL	22

2023 a été marqué par un grand changement de résidentes pendant l'été. En effet, 8 résidentes sont parties s'installer dans nos logements deuxième phase de Kehlen et Bertrange. Ces dames ont continué ainsi à bénéficier d'un suivi. Les femmes et enfants admis en automne étaient tous dans des situations d'urgence.

2. Taux d'occupation

Évolution du taux d'occupation de 1992 à 2023



En 2023, le taux d'occupation était de 98 %. Afin d'augmenter encore l'occupation des chambres en 2024, nous avons fait les démarches pour augmenter notre capacité d'accueil et passer de 21 à 24 places. Ceci tout en garantissant un accueil digne pour les résidentes et leurs familles.

3. Motif d'admission

Motif	N	%
Violence conjugale	18	82%
Problème de logement	4	18%
TOTAL	22	100 %

Signalons que les motifs d'admission sont récoltés à partir de la demande d'admission initiale des femmes. Ce tableau ne tient donc pas compte du cumul de plusieurs problématiques.

La majorité des motifs d'admission est relative à la **relation entre les femmes et leur partenaire ou plus largement aux relations familiales**. Dans presque 100% des cas, des problèmes de violence ont été évoqués lors des demandes d'admission. 18 femmes subissaient encore de la violence au moment d'intégrer le centre. 3 des 4 femmes avec des problèmes de logement avaient quitté leur partenaire violent, et trouvé un refuge temporaire auprès de leur famille ou amis avant d'intégrer le foyer. Les violences conjugales étaient à l'origine de leur problème de logement.

Types de violences recensés :

Type de violence	N	%
Morale et psychologique	21	95%
Physique	16	73%
Sociale	3	14%
Economique	9	41%
Sexuelle	9	41%

Le tableau ci-dessus tient compte du cumul de plusieurs types de violences subies par les femmes. Il tient compte du vécu des femmes qui ont indiqué comme motif d'admission le fait de subir de la violence domestique, et des femmes qui ont été identifiées comme victimes après un dépistage réalisé lors de leur séjour. La violence psychologique est très répandue, elle touche 95% des femmes et consiste en des rabaissements, insultes et humiliations. 73% des femmes ont vécu des violences physiques, qui peuvent consister en des privations de liberté, le fait de secouer ou bousculer, des tentatives d'étranglement. 9 femmes ont été violées par leur compagnon, mari ou colocataire.

Lors du séjour au centre d'accueil, nous soutenons les résidentes et leurs enfants, dans leur travail de guérison quant à leur vécu de victimes de violence domestique. En collaboration avec les psychologues du CCMF et d'Alternatives, nos interventions visent à reconstituer un environnement sécurisé, à sensibiliser au phénomène de la violence dans un but de prévention et, plus loin, à restaurer le bien-être – estime de soi, attention à soi, relations respectueuses- des personnes touchées.

Toutes les résidentes sont également touchées par des **difficultés sociales** (chômage, surendettement, manque de formation, situation professionnelle instable, bénéficiaire du REVIS, etc.) et rencontrent des **problèmes au niveau du logement**. Il est évident que la hausse des loyers sur le marché libre de l'immobilier a un réel impact sur la situation sociale de la population-cible. Les femmes élevant seules des enfants sont particulièrement touchées et ont de réelles difficultés à trouver un logement abordable.

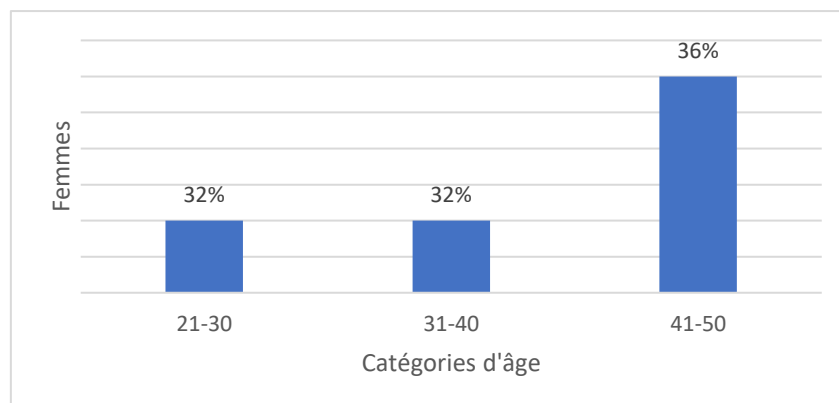
4. Envoyeur

Envoyeur	N	%
Centre de consultation pour femmes	19	85%
Autre service social (Office social, Caritas, Croix-Rouge, etc.)	2	10%
Police	1	5%
TOTAL	22	100 %

En 2023, 85% des demandes d'admission des femmes proviennent d'un centre de consultation. 1 femme a directement été orientée par la Police locale et 2 par des structures qui s'occupent de l'accompagnement des DPI (demandeur de protection internationale).

5. Caractéristiques socio-démographiques

5.1. Âge des femmes accueillies



En 2023, la population du centre se compose en grande partie de femmes jeunes. 32% des femmes n'avaient pas atteint l'âge de 31 ans. 64% des femmes accueillies étaient âgées de moins de 41 ans.

5.2. Provenance des femmes

<i>Provenance des femmes accueillies à l'entrée</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
Logement personnel/familial	11	50%
Logement conventionné	1	4,5%
Hôtel/auberge de jeunesse	3	14%
Famille	1	4,5%
Amis/connaissances	2	9%
Centre d'hébergement pour réfugiés	2	9%
Sans domicile fixe	2	9%
TOTAL	22	100%

Avant leur admission au centre d'accueil, la moitié des femmes vivait dans leur logement familial. 24% des femmes sont passées pour une courte période (2 jours à 2 mois) par un hébergement de transition (hôtel ou amis/famille) en attendant qu'une place se libère.

5.3. Origine des femmes accueillies

<i>Origine (par région) des femmes accueillies</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
Sud	15	68,5%
Centre	4	18%
Nord	2	9%
Est	1	4,5%
TOTAL	22	100%

En 2023, comme en 2022, les changements liés à l'origine géographique des demandes perdurent. En effet, en 2023 la majorité des femmes accueillies viennent du sud du pays. La distances avec les habitudes de vie et le cercle social peuvent présenter une résistance à la mobilité pour certaines femmes de liste d'attente originaire du nord et de l'est du pays.

5.4. Nationalité des femmes accueillies

Nationalité des femmes accueillies	N=22	%
Luxembourgeoise	3	14%
Ressortissante de l'Union Européenne	6	27%
Ressortissante d'un pays tiers	13	59%
TOTAL	22	100%

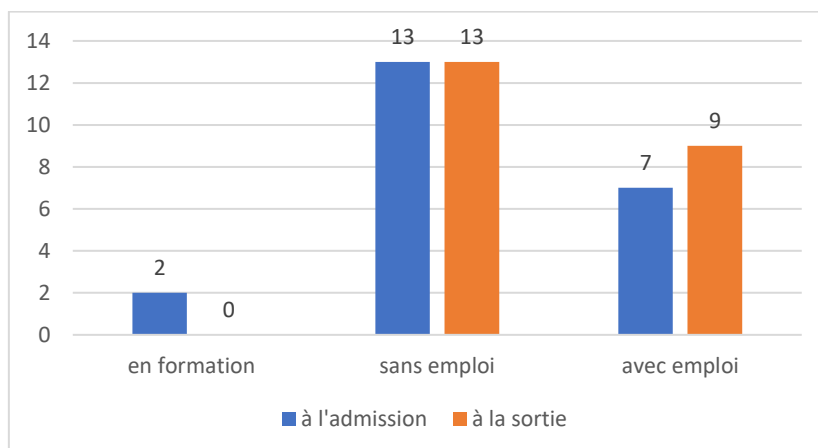
Nationalité des ressortissantes de l'Union Européenne	N=6	%
Portugal	5	83%
France	1	17%
TOTAL	6	100%

Nationalité des ressortissantes de pays tiers	N=13	%
Cap Vert	3	14%
Algérie	2	9%
Syrie	2	9%
Ethiopie/Erythrée	2	9%
Afghanistan	1	4,5%
Chine	1	4,5%
Togo	1	4,5%
Brésil	1	4,5%
TOTAL	11	100%

86% des femmes sont d'origine étrangère. 59% des femmes sont originaires de pays tiers. Les ressortissantes des pays tiers rencontrent souvent plus de difficultés à trouver un travail pour des raisons administratives, linguistiques et scolaires. Ceci associé à un état de santé psychique et/ou physique fragile qui caractérise souvent les femmes victimes de violences.

6. Situation socio-économique

*Situation professionnelle des 22 femmes accueillies en 2023 lors de leur admission et lors de leur départ**



*Pour les 9 femmes présentes au 31.12.2023, nous tenons compte de leur situation socio-économique telle qu'elle se présente à cette date.

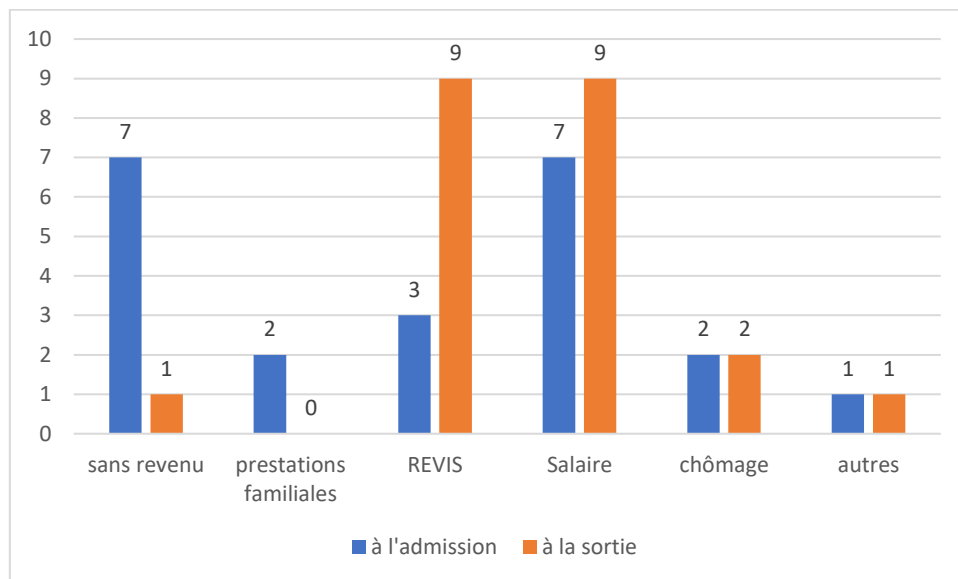
Une grande partie des femmes accueillies se retrouvent sans emploi lors de leur admission. Beaucoup d'entre elles n'ont encore jamais exercé d'activité professionnelle ou ont connu un parcours professionnel très instable, marqué par de nombreux changements d'emploi dus à des contrats précaires (travail intérimaire, à temps partiel et/ou à durée déterminée) et par des interruptions de carrière.

Cette instabilité est liée à un manque de formation, à une problématique familiale, à des difficultés personnelles qui entravent la recherche d'un emploi ou la poursuite régulière d'un travail. Souvent, les femmes accueillies sont de par leurs vécus personnels trop fragilisées pour faire face aux exigences toujours croissantes du monde du travail.

Au centre, ces femmes sont soutenues et orientées dans leur recherche de travail ou de formation. Elles sont encouragées dans l'acquisition des compétences permettant de trouver un travail (cours de langue ou d'alphabétisation, développement de soi, etc.). Elles sont également guidées dans la réorganisation de leur vie familiale, pour qu'elles puissent au mieux concilier les exigences de mère avec les exigences d'une vie professionnelle (recherche d'un mode de garde adéquat pour les enfants).

Le tableau ci-dessous relatif au revenu met en évidence l'évolution de la situation financière des résidentes lors de leur séjour. Il met en évidence le revenu principal, mais ne tient pas compte du cumul de plusieurs revenus.

*Revenu principal des 22 femmes accueillies en 2023 lors de leur admission et lors de leur départ**



*Pour les 9 femmes présentes au 31.12.2023, nous tenons compte de leur situation telle qu'elle se présente à cette date.

41% des femmes n'avaient pas ou peu (uniquement prestations familiales) de revenu à leur arrivée au centre d'accueil et seulement 31% des femmes avaient un emploi.

Pendant le séjour, 1 femme bénéficie uniquement de l'aide des offices sociaux car elle n'a jamais travaillé et est trop jeune pour rentrer dans une autre mesure d'aide financière.

A la sortie du centre d'accueil, 95% des femmes ont une source de revenu. 50% des femmes ont recours au chômage ou REVIS dans l'attente de stabiliser leur situation et de trouver un travail stable.

7. Situation familiale des résidentes

<i>Nombre de femmes accompagnées ou non d'enfants</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
Femmes accompagnées d'1 enfant	11	50%
Femmes accompagnées de 2 enfants	3	14%
Femmes accompagnées de 3 enfants	2	9%
Femmes non-accompagnées par leurs enfants	4	18%
Femmes sans enfants	2	9%
TOTAL	22	100%

En 2023, 73% des femmes ont intégré le centre d'accueil avec leurs enfants. Grâce à la prise en charge au centre, 3 femmes admises sans enfants ont obtenu la garde alternée après quelques mois. 95% des femmes qui avaient un enfant vivaient donc au centre d'accueil avec leurs enfants après leur arrivée.

Nous travaillons en étroite collaboration avec les professionnels de l'aide à l'enfance et soutenons les familles pour que les enfants puissent maintenir un contact avec leurs deux parents, tant que cela soit dans l'intérêt supérieur de l'enfant.

8. La situation des enfants

En 2023, 25 enfants ont été accueillis avec leur mère au centre d'accueil.

8.1. Sexe et âge des enfants

<i>Sexe des enfants</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
Filles	15	60%
Garçons	10	40%
TOTAL	25	100%

<i>Tranches d'âge</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
< 2 ans	7	28%
3-5 ans	4	16%
6-8 ans	3	12%
9-11 ans	6	24%
> 12 ans	5	20%
TOTAL	25	100%

En 2023, 28% des enfants accueillis étaient âgés de moins de 3 ans. Ce chiffre va même jusque 44% si l'on compte les enfants étaient âgés de moins de 6 ans. Les mères rencontrent régulièrement des difficultés à concilier les intérêts et besoins de leurs jeunes enfants, avec les exigences d'un emploi à horaire irrégulier, ce qui est souvent le cas pour les emplois accessibles aux salariées non-qualifiées. Si elles parviennent à trouver une garde flexible pour les enfants, à proximité du travail et de leur lieu de vie, cela influence également la recherche d'un logement, qui devra se situer en proximité de ces lieux.

D'un autre côté, 20% des enfants étaient des adolescents ce qui, malgré une plus grande autonomie, ne facilite pas autant la prise en charge de leur mère dans la gestion du quotidien et des conflits.

8.2. Le vécu des enfants

Le vécu des enfants accueillis et la mesure dans laquelle ils sont touchés par les difficultés sociales, familiales ou personnelles que vivent leurs mères, mérite notre attention particulière.

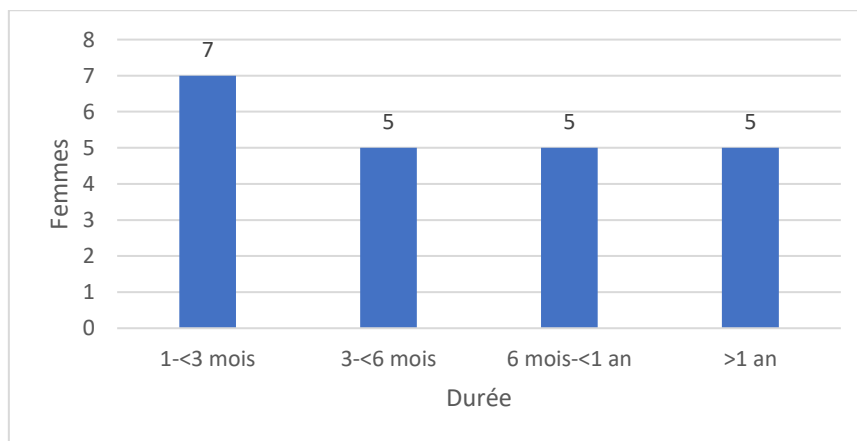
À la suite des entretiens menés avec les mères et leurs enfants, nous avons constaté que parmi les 25 enfants accueillis, 24 enfants, 14 filles et 10 garçons, ont été **victimes de violence domestique indirecte**. Tous les enfants témoins de violence physique, psychologique, sexuelle sont des victimes indirectes. 9 enfants ont été **victimes de violence domestique directes**, c'est-à-dire qu'ils ont eux-mêmes subi de la violence.

Bien que résilients, tous les enfants sont touchés et déstabilisés par leur vécu. Ils vivent souvent dans une grande instabilité et dans des conflits de loyauté importants. Ils ont besoin d'aide pour exprimer leurs émotions et pour connaître un sentiment de sécurité.

Comme évoqué en amont, nous travaillons en étroite collaboration avec les organismes spécialisés dans l'aide à l'enfance. Un café des mamans, animé par une professionnelle de Eltereschoul, est également organisé mensuellement pour aider les mamans dans leurs défis éducatifs.

II. Les sorties

1. Durée de séjour



En 2023, 13 femmes ont quitté le centre d'accueil et 9 femmes séjournaient encore au centre au 31.12.2023. La majorité des femmes était au centre d'accueil pour un temps court inférieur à 6 mois. Comme déjà annoncé cela s'explique par la grande accessibilité aux logements de deuxième phase de Kehlen et Bertrange.

Aussi, 31% des femmes sont restées pour un séjour très court inférieur à trois mois. Il s'agit ici surtout de femmes arrivées en toute fin d'année ou de femmes en situations de transition en attente d'un logement de deuxième phase.

Tout cela explique que les longs séjours sont en baisse par rapport à 2022. La durée de résidence supérieure à 1 an passe de 36% à 22%.

2. Destination à la sortie

Pour les 13 femmes qui ont quitté le centre d'accueil en 2023, les destinations à la sortie ont été les suivantes :

<i>Destination à la sortie des femmes accueillies</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
Logement conventionné	2	16%
Logement deuxième phase	9	68%
Logement personnel	1	8%
Retour auprès du partenaire	1	8%
TOTAL	13	100%

Ce dernier tableau montre encore une fois qu'en 2023 que la très grande majorité des résidentes, soit 81%, a eu l'opportunité de quitter le centre d'accueil surtout grâce à des logements deuxième phase de Pro Familia ou des logements conventionnés.

Ce qui confirme bien que notre public éprouve de grandes difficultés pour accéder aux logements du marché locatif privé.

ESPACE FEMMES – Service Suivi Logement

Objet

- Gestion d'un pôle de logements, dit de deuxième phase, dédié à notre public cible
- Mise à disposition pour une durée de 3 ans à des femmes ayant été accompagnées par les services Espace Femmes
- Accompagnement des femmes dans la réalisation de leur projet individuel
- Soutien dans accès vers un logement locatif personnel ou une acquisition
- Développement de l'offre actuelle pour répondre à une importante demande

Le service bénéficie d'une convention avec le Ministère de l'Égalité des genres et de la Diversité.

Au total, en 2023, 47 familles ont été soutenues, pour un total de 73 enfants, par le service suivi logement grâce à la mise à disposition de 36 logements.

I. Les types de logements

La Fondation Pro Familia dispose de 26 logements via les accords suivants :

- Deux conventions ont été signées avec l'Administration Communale de Dudelange en 1996 et 2018, pour un appartement pour une famille et un appartement communautaire disposant de 4 chambres.
- Cinq conventions ont été signées avec le Fonds du Logement en 1997, 2001 respectivement en 2011 pour des logements situés à Dudelange, sur le site dit « *Nuddelsfabrik* » et dans la rue Norbert Metz, ainsi qu'à Esch-sur-Alzette dans le quartier « *Aal Esch* » et la rue Léon Thurm.
- Une convention conclue avec le *Kierchefong* pour quatre appartements et une maison communautaire à Dudelange.
- Une convention conclue en 2023 avec les œuvres paroissiales de Dudelange pour cinq appartements à Kehlen.
- Une convention conclue avec les œuvres paroissiales de Bertrange pour huit appartements proposés en colocation.
- La Fondation est propriétaire de deux logements à Luxembourg-Ville, situés rue Michel Welter, respectivement rue Adolphe Fischer.

Par ailleurs, la Fondation Pro Familia est membre de la *Wunnengshëllef* a.s.b.l.

- En 2023, la Fondation Pro Familia a pu disposer de 8 appartements pour des femmes avec enfants, grâce à cette adhésion.

La possibilité de signer un bail glissant avec un propriétaire privé a également pu être expérimentée :

- Le premier bail glissant s’est conclu positivement entre un propriétaire privé de la commune de Belvaux et l’une de nos clientes.

<i>Détail - logements 2^e phase</i>	<i>N Logement</i>	<i>N femmes</i>	<i>N enfants</i>
Fonds du logement	5	5	8
Fondation Pro Familia	2	2	2
Commune de Dudelange	2	3	5
Kierchefong	5	7	17
Œuvres Paroissiales Dudelange	5	5	6
Œuvres Paroissiales Bertrange	8	16	24
<i>Wunnengshellëf</i> a.s.b.l.	8	8	11
Bail glissant	1	1	2
TOTAL	36	47	75

Grâce aux conventions signées avec les Œuvres Paroissiales de Bertrange et Dudelange, le service dispose de 13 logements supplémentaires de manière pérenne.

L’activité relative au logement a ainsi doublé au cours de l’année 2023. Nous avons été présents tant dans l’aspect technique (commande de mobilier, organisation déménagement...), que pour accompagner les occupants sur le plan psycho-social dans ce changement de vie.

Les logements situés à Bertrange étant spacieux (jusqu’à 160m²), nous avons décidé de les proposer en colocations aux femmes à la recherche d’une solution d’hébergement. Ainsi, sur ce site 8 logements sont proposés en colocation, soit un total de 10 sur l’ensemble du service. La colocation permet de maintenir une dynamique dans le projet des familles : les femmes et les enfants sont à l’abri dans un environnement protégé, mais continuent de s’investir dans la recherche d’un logement autonome.

Les contrats de mise à disposition sont signés pour une année et sont ré-évalués à terme en faveur d’une prolongation éventuelle. Un projet social doit être défini pour chaque situation visant à permettre à chaque famille de devenir totalement autonome. Une assistante sociale est référente pour chaque situation.

Depuis le 1er octobre 2023, la loi sur le logement abordable est applicable pour environ 2/3 de nos logements. Cela signifie que les logements ayant obtenu des aides étatiques à la pierre lors de leur construction sont désormais soumis à une réglementation spécifique pour l’attribution et pour le calcul du loyer. Ainsi, nous attribuons exclusivement ces logements en faveur de notre public dédié. Lors d’une disponibilité, nous étudions individuellement les situations des femmes accueillies au sein du Centre d’accueil, ainsi que des dossiers orientés par les centres de consultations pour femmes. Pour l’attribution d’un logement, il est important que la famille soit autonome sur le plan économique ainsi que dans la vie quotidienne. Nous priorisons les situations des familles ayant été confrontées à de la violence domestique. Seules les femmes seule et/ou avec enfants peuvent prétendre à un logement au sein de notre service. Le loyer est désormais calculé selon les règles établies par le Ministère du logement.

La loi, du 21 juillet 2023, relative au logement abordable, nous amène à solliciter un agrément pour devenir bailleur social. De ce fait, nous deviendrons des acteurs actifs du futurs RENLA : Registre National des Logements Abordables.

II. Caractéristiques socio-démographiques des occupantes

<i>Âge</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
18-20	0	0
21-30	8	17%
31-40	25	53%
41-50	11	24%
50<	3	6%
TOTAL	47	100%

<i>Nationalité</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
Luxembourgeoise	9	19%
Ressortissante de l'Union Européenne	22	47%
Ressortissante d'un pays tiers	16	34%
TOTAL	47	100%

<i>Situation socio-économique prédominante</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
Apprentissage	3	6%
Salariée Temps Partiel	8	17%
Salariée	20	43%
Chômage	3	6%
REVIS	12	26%
RGPH	1	2%%
TOTAL	47	100%

Les occupantes de nos logements dédiés sont majoritairement âgées de 31 à 40 ans, en situation de monoparentalité et occupant un emploi.

III. Les interventions

1. Suivi psycho-social

<i>Type d'intervention</i>	<i>Logements 2^e phase</i>	
	<i>N</i>	<i>%</i>
Par téléphone	192	20%
Sur place dans nos bureaux	231	25%
Visite à domicile	111	12%
En déplacement	18	2%
Par écrit	382	41%
TOTAL	934	100%

Les interventions sont plus particulièrement intensives lors de l'entrée dans les logements où l'accompagnement dans les démarches quotidiennes est nécessaire.

De plus, les situations de colocation nécessitent également un encadrement psycho-social plus important afin de prévenir les difficultés éventuelles liées à la vie en communauté.

Bien que tous les logements se situent dans la partie sud du pays, les temps de déplacement est également à prendre en compte lors des accompagnements. En raison de la distance, les interventions en urgence se déroulent souvent au téléphone.

2. Services technique, administratif et permanence

Les résidentes du Centre d'accueil, ainsi que les locataires des logements dédiés de 2^e phase sont soutenus si nécessaire par le service technique de la Fondation : transport et montage de meubles, petites réparations, ...

Le service administration et finance est également très investi concernant la vérification du paiement des loyers, des charges ainsi que pour toutes les dépenses courantes comme internet. Les contacts avec les gérances sont également souvent assurés par le service administratif ou technique.

En dehors des horaires de bureau, les permanences pour les urgences sociales sont assurées par l'équipe du Centre d'accueil pour femmes.

IV. La sortie d'un logement de 2^eme phase

En 2023, deux familles ont eu la chance de quitter un logement 2^{ème} phase suite à l'attribution d'un logement social.

Nous veillons à ce que chaque femme soit inscrite auprès des bailleurs sociaux et que chacune reste active dans ses recherches sur le marché privé.

Toutefois, l'accès à un logement avec un bail à durée indéterminée reste très complexe compte tenu des exigences du marché locatif actuel. Les dossiers administratifs des familles sont souvent trop fragiles, particulièrement concernant les revenus.

Cinq femmes occupent leur logement depuis plus de 3 ans, dont une depuis plus que 7 ans. Leur contrat de mise à disposition est prolongé annuellement, en raison de la fragilité de leur situation psycho-sociale : contrat de travail à durée déterminée ou temps partiel, situation psychique, besoin de stabilité dans l'intérêt des enfants...

ESPACE FEMMES – Centre de consultation

Objet

Le Centre de consultation est un lieu d'écoute, d'information, d'orientation, de soutien et de prévention. Il vise à répondre particulièrement aux besoins des personnes en difficultés psychiques et sociales suite à un vécu de violence domestique ou des difficultés liées à la séparation du couple voire une situation de monoparentalité.

Le service bénéficie d'une convention avec le Ministère de l'Égalité des genres et de la Diversité.

Population cible

Le Centre de consultation s'adresse à des personnes adultes et jeunes adultes ainsi qu'à leur entourage qui rencontrent une situation de **détresse psychique ou sociale** suite à

- un vécu de violence domestique
- des conflits relationnels au sein du couple ou de la famille d'origine
- une séparation, un divorce
- la naissance d'un enfant ou une reconstitution familiale
- des difficultés sociales et/ou de logement

Offre

Consultations psycho-sociales individuelles

- des consultations mettant l'accent sur le dépistage, l'information et la prévention dans le domaine de la violence domestique
- des informations d'ordre social, administratif et juridique et le cas échéant une orientation vers des services spécialisés
- un accompagnement psychologique dans un processus de prise de décision et dans le développement de nouvelles perspectives
- un soutien dans le déploiement des compétences personnelles

Les consultations ont majoritairement lieu au sein de nos bureaux. Selon la spécificité de chaque situation, il est également possible d'organiser des rencontres à domicile ou en extérieur. Au cours des deux dernières années, nous avons développé notre offre à distance avec des consultations en visio, par téléphone et un maintien du lien via messages.

Nous adaptons nos interventions aux besoins et demandes du public. Ainsi, les prises en charge peuvent être ponctuelles, ou régulières et plus intensives lors de période de crise. Nous proposons également des accompagnements de groupe. On constate une augmentation de nos accompagnements à plus longue durée.

Le service participe à la Helpline Violence domestique mise en place en mars 2020 au début de la crise sanitaire. Ainsi, nous assurons dix jours de permanence téléphonique par mois. En 2023, nous avons assurés 268 interventions pour la helpline par le biais d'entretiens anonymes ou d'échanges de mails concernant des victimes de violence domestique ou avec leurs proches.

Le service s’occupe également de la gestion des demandes d’hébergement au Centre d’accueil pour femmes et participe à l’organisation d’une admission en cas de besoin.

Equipe

Les consultations sont assurées par quatre assistantes sociales, disposant de différentes formations complémentaires, dont la thérapie systémique.

I. Les demandes d’admission pour un centre d’accueil

Une liste d’attente partagée informatiquement par l’ensemble des centres de consultation du pays a été mise en œuvre afin de faciliter les démarches des femmes sollicitant un hébergement dans un foyer pour femmes. Cette liste permet également de coordonner en temps réel et de manière uniforme les demandes en cours.

125 demandes d’admission ont été adressées à la Fondation Pro Familia sur un total de 239 situations sur le plan national. Les autres situations concernaient d’autres secteurs géographiques ou ne relevaient pas de notre domaine d’intervention (jeunes mamans - maternité complexe)

24 demandes ont été instruites directement par les services de la Fondation Pro Familia lors des entretiens de consultations.

13 femmes ont pu être admises avec leurs enfants au sein du Centre d’accueil pour femmes de la Fondation Pro Familia et 10 au sein de nos logements.

Au regard du nombre important de demandes, il est rare que des chambres soient disponibles immédiatement au sein d’un centre d’accueil pour femmes. Ainsi, une liste d’attente est constituée avec l’ensemble des situations, dont celles soumises par les autres centres de consultation.

Données concernant les demandes d’admission au sein du Centre d’accueil pour femmes Pro Familia reçues en 2023 :

<i>Suite des demandes</i>	N	%
Demande retirée	11	9%
Admission au centre d’accueil de Pro Familia	9	7%
Admission dans un autre CA	28	22%
Autre solution	26	21%
Plus de nouvelles	24	19%
Refus	2	2%
Sur liste d’attente actuelle 01/2023	25	20%
TOTAL	125	100%

Les femmes doivent contacter chaque semaine le travailleur social qui a instruit et transmis la demande pour actualiser sa situation. A cet effet, les situations pour lesquelles nous avons introduit une demande d’admission requièrent un accompagnement plus intensif au regard de la précarité et/ou de la dangerosité de leur situation. Il est fréquent que les femmes arrêtent de nous contacter lorsqu’une autre solution a été trouvée, car préoccupée par l’organisation d’un nouveau quotidien.

En 2023, il n’a pas été nécessaire d’organiser un accueil d’urgence à l’hôtel.

II. Les consultations

Le service répond aux demandes de consultations psycho-sociales ambulatoires ainsi qu'aux demandes d'admission au Centre d'accueil pour femmes.

Nombre de demandes	Nombre d'entretiens
254	1113

1. Motif des demandes

<i>Motif</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
Problème de violence conjugale	121	55%
Problème de violence familiale	15	6%
Problème relationnel couple	15	6%
Problème relationnel famille	3	1%
Séparation/Divorce	26	10%
Problème personnel	8	3%
Maternité problématique	6	2%
Problèmes de logement	36	14%
Autre	24	3%
Total	254	100%

En 2023, la moitié des femmes venant en consultation psycho-sociale consultent pour une problématique liée à de la violence domestique. Ce chiffre est un indicateur concernant l'ampleur du phénomène de la violence domestique. De plus, nous estimons que les services d'aide sont de plus en plus accessibles et que les personnes concernées osent davantage demander de l'aide, soutenues sûrement aussi par une médiatisation accrue de la violence domestique.

Les femmes consultent également pour des difficultés qui touchent à leur vie de couple, leur vie de famille ou en rapport avec une séparation.

L'intervention en rapport avec la **prévention et la lutte contre la violence domestique** se situe à divers niveaux :

- Prévention et identification de la violence domestique : soutien psycho-social pour surmonter des situations intrafamiliales difficiles en évitant qu'elles ne dérapent dans un climat marqué de violence ; identification des situations de violence domestique en vue d'interventions spécifiques...
- Protection des personnes concernées : évaluation de la dangerosité de la situation et élaboration d'un scénario de protection ; accompagnement de la victime lors de visites médicales, dans les démarches auprès de la Police, des autorités judiciaires... ; informations par rapport aux droits des victimes, des aides sociales et autres...
- Restauration du bien-être et de la sécurité : travail psychologique de la violence subie et des émotions liées à ce vécu, pouvant par ailleurs être aussi bien source de souffrance qu'obstacle à l'interruption du cycle de la violence.

Le couple, et plus loin, la famille, constituant un des repères les plus importants, nombre de questions surgissent lorsque des **problèmes relationnels** surgissent en son sein. Ces difficultés créent par ailleurs souvent un important sentiment d'insécurité, qui peut amener les personnes concernées à rechercher une aide professionnelle. Les consultations peuvent alors être utiles tant pour travailler les dynamiques relationnelles et les attentes par rapport au couple que pour clarifier ses perspectives tant au niveau relationnel qu'en ce qui concerne la situation socio-professionnelle. Les clientes sont par la suite soutenues à s'engager dans la voie de leur choix.

Formes de violences		
Physique	93	23%
Coups et Blessures	27	7%
Sexuelle	11	3%
Morale et Psychologique	164	41%
Economique	52	13%
Sociale	55	13%
Mariage Forcé / Mutilation Génitale	0	0%

Il est fréquent que les victimes évoquent le fait d'être confrontées à différentes formes de violence. La violence psychologique est effectivement la forme de violence la plus souvent évoquée : agressions verbales, insultes, dénigrement. Dans l'escalade de la violence peut ensuite survenir la violence physique où les victimes sont bousculées jusqu'aux coups et blessures où des constats médicaux peuvent être établis.

2. Provenance des demandes

<i>Envoyeur</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
Propre initiative des clientes	154	62%
Service psycho-social	46	19%
Médecin/hôpital	7	1%
Amis/Famille	29	8%
Autre	3	1%
Inconnu	15	3%
TOTAL	254	100%

Les personnes en demande de consultations psycho-sociales viennent en grande majorité à leur propre initiative et semblent ainsi avoir une certaine connaissance des ressources que présentent le réseau d'aide.

3. Mode de rencontre

<i>Mode de rencontre</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
Par téléphone	434	37%
Sur place	635	53%
Visite à domicile	26	2%
En déplacement	18	1%
Par écrit	79	4,3%
TOTAL	1192	100%

L'essentiel des rencontres s'effectuent en échange direct avec les personnes lors d'entretien dans nos locaux ou lors d'entretiens téléphoniques. Ce dernier mode de rencontre est particulièrement sollicité lors des périodes de crise ou pour les personnes salariées et moins disponibles.

Les rdv décrits représentent uniquement le travail direct avec les clientes et ne comprennent ni les appels téléphoniques avec d'autres professionnels ni tout autre travail indirect de suivi de dossier.

On constate que les femmes apprécient qu'un soutien puisse leur être apporté par SMS ou autres messageries entre les rdv afin de garantir un maintien du lien qui puisse rester discret dans les situations de violence.

4. Caractéristiques socio-démographiques des clientes

4.1. Âge

Âge	N	%
18 - 20	3	1%
21 - 30	42	17%
31 - 40	98	39%
41 - 50	73	29%
51 - 60	25	10%
>60	13	5%
TOTAL	254	100%

Plus de la moitié des femmes sont âgées entre 31 et 50 ans.

4.2. Origine géographique (lieu de résidence)

Région	N	%
Sud	147	58%
Centre	36	14%
Est	13	5%
Nord	24	9%
Ouest	8	3%
Etranger	21	8%
Inconnu	5	2%
Total	254	100,00%

Il est à noter que la majorité des personnes venant en consultation proviennent de la partie Sud du pays, d'où l'importance de la régionalisation de cette offre.

4.3. Situation socio-économique

<i>Situation socio-économique</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
Salariée	142	56%
Etudiante	5	2%
Apprentissage	3	1%
Sans activité rémunérée	61	24%
Chômage	18	7%
Indépendante	5	2%
Rente/pension	10	4%
Autre	8	3%
Inconnu	2	1%
TOTAL	254	100%

Nous constatons que les personnes venant en consultation psycho-sociale disposent plus souvent d'un revenu (allant souvent de pair avec une certaine autonomie et intégration sociale). Toutefois, nous constatons que ces revenus restent faibles, liés à des emplois à temps partiel à faible rémunération.

4.4. Nationalité

<i>Nationalité</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
Luxembourgeoise	87	34%
UE	95	37%
Hors UE	48	19%
Inconnue	24	10%
Total	254	100%

III. L'intervention de groupe

Au cours de l'année 2023, 2 groupes de femmes ont été proposés au sein du Service de consultation d'Espace Femmes afin d'offrir un accompagnement psycho-social différent.

6. Groupe de Paroles : Ne pas Rester Seule

Le groupe de parole autour du thème de la violence se rencontre une fois par mois. Cet espace d'expression et de partage est proposé afin de permettre aux femmes de briser le tabou et le secret de la violence domestique. Ce groupe permet d'accompagner vers une prise de conscience et une sensibilisation aux alternatives de la violence. Cela permet également de sortir de la solitude et de l'isolement social que génère souvent la violence.

Nous souhaitons apporter des clés de compréhension aux participantes à l'aide de différents outils et leur permettre d'essayer d'identifier les différents mécanismes tels que l'emprise ou la dépendance pathologique afin de continuer de les aider et de les accompagner dans leur propre parcours vers la fin de la violence. Une place importante est consacrée au partage d'émotions.

Cet espace de partage et d'échange a été proposé 10 fois en 2023. Contrairement aux années précédentes, le groupe s'est uniquement réuni le mercredi en soirée car la fin de journée convenait

mieux. Malheureusement nous constatons encore beaucoup d’annulations de dernière minute. 12 femmes ont participé à ce temps d’échange animé par 2 assistantes sociales.

7. Zesummen Ennerwee – Ensemble en Chemin

Le groupe Zesummen Ennerwee – Ensemble en Chemin permet aux femmes de rompre l’isolement en participant à différentes actions d’intégration gratuites – sociales, culturelles ou sportives. L’objectif est de s’ouvrir vers l’extérieur pour découvrir les différents projets offerts sur le plan local. En effet, en raison d’une faible estime de soi et de l’isolement, les femmes victimes craignent souvent d’aller spontanément vers les actions culturelles et sportives proposées. La méconnaissance des offres et du territoire est également un frein à l’accès à la culture pour tous. Nous encourageons les femmes à solliciter le Cultur`Pass permettant l’accès à de nombreux événements culturels à bas coût.

Ces groupes permettent de générer également de la solidarité et de partager des expériences de vie et astuces du quotidien et de favoriser une dynamique d’empowerment.

Ainsi au cours de l’année 2023, dans un esprit de convivialité, les femmes du Centre de consultation ont participé à 3 activités :

Type d’activité proposée	Nombre de familles participantes
Philharmonie	3
Théâtre Esch	5
Yoga	4
Kiermes wéi fréier	7
Self défense	4

ALTERNATIVES - Centre de consultation pour enfants et adolescents victimes de violence

Le centre de consultation ALTERNATIVES, conventionné avec le Ministère de l'Égalité des genres et de la Diversité, offre des consultations psychothérapeutiques et psychologiques pour des enfants et adolescents avec un vécu de violence domestique actuelle et/ ou passée. Depuis 2018 le service s'engage également en tant que service d'assistance aux victimes mineures de violence dans le cadre de la loi sur la violence domestique. Etant pleinement intégré dans ce dispositif légal, le service propose des consultations proactives suite à l'expulsion du domicile de l'auteur de la violence dans le délai de 14 jours et une prise en charge psychologique à plus long terme pour la famille si nécessaire.

Le service s'est investi dans un travail concernant la qualité de la prise en charge et a initié le développement de nouveaux projets. Depuis la crise sanitaire autour du Covid-19, le service ALTERNATIVES propose dans certains cas des téléconsultations et est sans interruption à l'écoute des enfants et adolescents ainsi que de leurs familles en situation de détresse.

Objet

ALTERNATIVES intervient lors de diverses formes de violence dans le couple parental et le contexte familial en général : violence physique, violence psychologique, violence sexuelle, maltraitance et négligence infantile. Les enfants peuvent être exposés à la violence de manière directe (leur propre intégrité physique est mise en danger) ou indirecte (ils sont confrontés en tant que témoins à des scènes de violence entre leurs parents ou d'autres personnes proches). La violence affecte toujours les enfants et les adolescents concernés même s'ils n'en sont pas la cible principale.

L'objectif est, dans le respect de la situation individuelle de la famille, de trouver des « Alternatives » à la violence et d'établir des interactions familiales marquées par le respect mutuel. Les enfants et adolescents sont au centre de l'intervention afin de leur offrir un espace sécurisé pour exprimer leur vécu. Dans le cadre de la prise en charge, des sentiments de culpabilité, de tristesse, d'impuissance, d'incompréhension et/ou de colère face à la situation familiale en lien avec leur vécu sont souvent exprimés. De plus, des difficultés dans la gestion des émotions et des conflits ainsi que dans les différents domaines du développement des enfants se manifestent fréquemment. Les conflits perdurant entre les parents et les questions relatives à l'exercice de l'autorité parentale conjointe après une séparation/ un divorce ainsi que le vécu de violence domestique caractérisent entre autres la détresse des enfants et adolescents.

Population cible

Les enfants et les jeunes – filles ou garçons – exposés à la violence dans leur famille de manière directe (agressés) et/ou indirecte (témoins) sont visés par le service :

- Violence émanant d'un des parents envers l'autre parent
- Violence mutuelle entre les parents
- Violence des parents ou d'un autre membre de la famille envers l'enfant ou le jeune

Le centre de consultation s'adresse aux enfants, adolescents et jeunes adultes jusqu'à l'âge de 27 ans. L'offre de consultation s'oriente et s'adapte aux besoins des enfants et adolescents. Les membres

importants de leur famille ou d'autres personnes-ressource importantes sont également impliqués dans le suivi, parce que la participation des personnes de référence est fondamentale pour la protection de l'enfant et la création de relations rassurantes. La ou les personne(s) à l'origine des violences peuvent aussi être intégrée(s) dans le travail thérapeutique, dans la mesure où cela s'avère bénéfique dans l'intérêt de l'enfant, que sa sécurité est assurée et que les rencontres sont préparées.

La demande de prise en charge peut provenir soit d'un parent (avec l'accord de l'autre parent), de l'adolescent ou jeune adulte concerné, sur recommandation d'un tiers ou de la part de la Police Grand-Ducale dans le cas d'une mesure d'expulsion ou d'un tribunal.

Offre

- Des consultations psychologiques et thérapeutiques pour enfants, adolescents et leur famille en vue de leur fournir un soutien psychologique et un espace sécurisant pour appuyer des relations familiales chaleureuses, empreintes d'estime réciproque.
- Un travail de sensibilisation et de prévention de la violence par le biais d'un travail intrafamilial et, plus loin, la participation à des activités de sensibilisation et des coopérations inter-institutionnelles.

Depuis 2021, les consultations ont majoritairement lieu à 138, rue de Belvaux à Esch-sur-Alzette et à 3B, place de l'Hôtel de ville à Ettelbruck.

Equipe

Les consultations sont dispensées par cinq professionnels diplômés en psychologie, étant par ailleurs psychothérapeutes reconnus ou en formation de psychothérapie, parlant les quatre langues véhiculaires du pays ainsi que le portugais par une psychologue du service.

I. Les demandes

En 2023, ALTERNATIVES a pris en charge 224 demandes de consultation, auxquelles ont participé 710 clients. Depuis sa création en 2016, le nombre de demandes et d'entretiens n'a cessé d'augmenter.

Consultations psychologiques et thérapeutiques	Année	Nombre de demandes	Nombre d'entretiens
	2023	224	2410
	2022	209	2410
	2021	175	1479
	2020	107	918
	2019	100	799
	2018	70	533
	2017	61	377
	2016	32	133

Le nombre de demandes correspond au nombre de dossiers ouverts, un dossier correspondant à une famille, pouvant comprendre plusieurs membres.

1. Gestion des demandes

1.1. Provenance des demandes

<i>Envoyeur</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
Propre initiative des clients	36	16 %
Service psycho-social	28	12,5 %
Police	133	59 %
ONE	11	5 %
Tribunal	8	3,5 %
Médecin/ Hôpital	4	2 %
Autre	4	2 %
TOTAL	224	100 %

1.2. Durée des prises en charge

<i>Durée de la prise en charge</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
En cours	142	63 %
< 1 mois	21	10 %
1-3 mois	16	7 %
3-6 mois	8	3,5 %
6-9 mois	11	5 %
9-12 mois	7	3 %
> 12 mois	19	8,5 %
TOTAL	224	100 %

1.3. Modes de rencontre

<i>Mode de rencontre</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
Sur place	1948	80,8 %
Par téléphone	446	18,5 %
Ecrit	16	0,7 %
TOTAL	2410	100 %

Il est à noter que la majorité des entretiens dure une heure. Les entretiens téléphoniques avec les familles et d'autres collaborateurs du secteur social dans le cadre des interventions du service ont une durée d'un quart d'heure au minimum pour être encodés dans les statistiques du présent rapport.

2. Violence domestique

2.1. Contexte d'apparition de la violence

Ce tableau met en évidence si les enfants ont subi les conséquences de la violence conjugale entre leurs parents/les adultes avec lesquels ils vivent (violence conjugale) ou si les enfants ont été victimes de violence dirigée directement envers eux (violence familiale).

Notons que ce dépistage a été réalisé pour les 224 familles avec 328 enfants et adolescents et 18 jeunes adultes (N = 346) reçus en 2023.

<i>Contexte d'apparition</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
Violence conjugale	225	65 %
Violence familiale	119	34,4 %
Réseau social ext. à la famille	1	0,3 %
Pas victime de violence	1	0,3 %
TOTAL	346	100 %

Il est établi que dans le cas d'adultes montrant une forte propension à la violence dans leur relation, le risque de comportement violent à l'encontre des enfants est plus élevé. Un grand nombre d'enfants maltraités sont aussi exposés à la violence conjugale, et inversement, les enfants témoins de violence conjugale font souvent eux-mêmes aussi l'objet d'actes violents.

Les enfants et adolescents désignés comme ne pas étant victimes de violence sont impliqués dans une prise en charge d'une famille, mais sans être exposés à la violence dans leur domicile.

2.2. Formes de violence

<i>Formes de violence</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
Physique	165	48 %
Psychique	163	47 %
Négligence	13	3,7 %
Sexuelle	4	1 %
Pas victimes de violence	1	0,3 %
TOTAL	346	100 %

Notons que, dans un esprit de lisibilité, le service n'a relevé qu'une forme de violence par enfant/adolescent reçu en consultation. Il s'agit de la forme de violence qui semblait prépondérante ou mise en avant au moment de la demande. Il est certain que plusieurs formes de violence se présentent souvent de manière combinée et que toute violence physique ou sexuelle entraîne aussi une violence psychique. Par ailleurs, des formes de négligence (négligences au niveau des besoins physiques, de l'encadrement des enfants, affectives) s'introduisent dans la plupart des contextes familiaux violents.

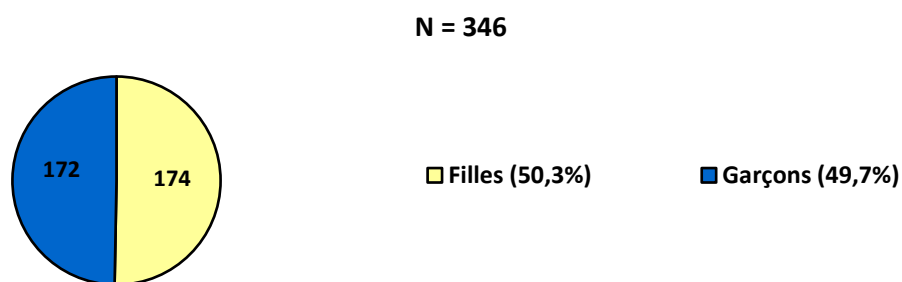
II. Caractéristiques socio-démographiques des clients

En 2023 un total de 346 enfants, adolescents et jeune adultes, issus de 224 familles différentes, ont bénéficié de consultations psychologiques. En outre le travail familial a impliqué activement 364 autres

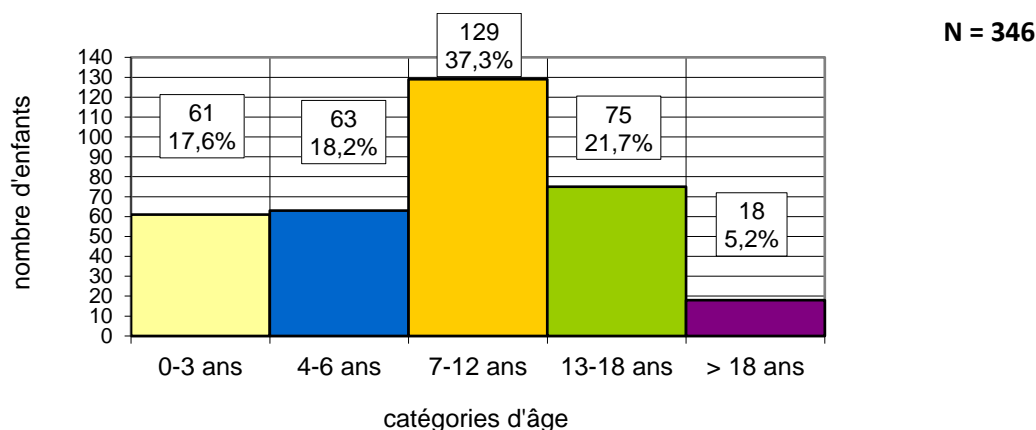
personnes (N = 710 clients). Les enfants et adolescents, accueillis soit individuellement (66 prises en charge), soit avec leur parents (158 prises en charge avec des entretiens familiaux), sont majoritairement impliqués dans les consultations avec leur mère (206 mères, 110 pères, 48 autres personnes soit fratrie, grands-parents, etc.).

Pour cerner au mieux les caractéristiques de la population cible, les données suivantes se limitent aux enfants et adolescents et ne comprennent pas les caractéristiques de la population « adulte » participant au travail de consultation.

1. Sexe des enfants et adolescents reçus



2. Âge



3. Origine géographique (lieu de résidence)

Origine (par région)	N	%
Sud	231	66,7 %
Nord	86	24,9 %
Centre	8	2,3 %
Ouest	13	3,7 %
Est	4	1,2 %
France	1	0,3 %
Belgique	1	0,3 %
Allemagne	2	0,6 %
TOTAL	346	100 %

La grande majorité des enfants et adolescents reçus en 2023 habitaient la partie sud du pays. Cette répartition met en évidence la pertinence d'avoir créé une offre de services pour enfants victimes de violence dans cette région.

4. Nationalité

<i>Nationalité</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
Luxembourgeoise	149	43 %
U.E.	141	40,7 %
Hors U.E.	53	15,3 %
Non-déterminé	3	1 %
TOTAL	346	100%

III. Groupe de parole pour enfants

Depuis 2022, le service propose une nouvelle offre : un groupe de parole pour enfants entre 6 et 12 ans, dont la situation familiale est marquée par la violence domestique. Les différentes facettes du sujet sont explorées à travers un échange collectif ainsi que des activités ludiques et créatives. La participation au groupe permet aux enfants de partager leur vécu avec d'autres enfants et les soutient à :

- Identifier, comprendre et exprimer leurs émotions
- Reconnaître leurs réactions individuelles
- Renforcer leurs compétences personnelles et leurs ressources protectrices

En 2022, un groupe de parole pour enfants (débutant en avril 2023 pour une durée de 6 semaines pour 6 séances, le groupe d'octobre a malheureusement dû être annulé) s'est déroulé, auxquels ont participé 5 enfants (2 filles et 3 garçons). Deux enfants inscrits n'ont finalement pas participé au groupe. Par ailleurs, 13 entretiens préparatoires et d'évaluation ont également eu lieu avec les parents de ces enfants.

1. Identité du demandeur

<i>Demandeur</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
Mère	5	100 %
Père	0	0 %
Centre d'accueil	0	0 %
TOTAL	5	100 %

Les demandes de participation au groupe de parole en 2023 ont été introduites par la mère de l'enfant dans tous les cas. Dans la mesure du possible, nous avons des contacts avec les deux parents lors d'une participation de l'enfant au groupe, car il nous importe que l'enfant ait l'accord de ses deux parents pour participer à ce groupe. Ceci permet à l'enfant de partager ses expériences et sentiments liés au groupe, surtout que le vécu de violence domestique concerne la dynamique familiale.

2. Situation conjugale

<i>Demandeur</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
Séparé	3	60 %
Instance de divorce	1	20 %
Marié	1	20 %
TOTAL	5	100%

3. Âge des enfants

Tous les enfants qui ont participé aux groupes sont âgés entre 8 et 13 ans.

IV. Livrets de sensibilisation à la violence domestique : le regard sur les enfants

Dans le cadre de ses missions, le service vise la sensibilisation globale aux effets de la violence domestique des personnes concernées par le sujet, c'est à dire les enfants, les parents ou personnes de référence importantes et les professionnels. En février 2023 lors d'une conférence de presse en collaboration avec le Ministère de l'Égalité entre les femmes et les hommes et l'œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte, le service a présenté son nouveau matériel didactique de sensibilisation à la violence domestique au grand public.

Ces livrets focalisent, dans deux réalisations différentes, la recherche de solutions en englobant le volet émotionnel, cognitif et comportemental, l'activation de ressources, le travail du vécu des enfants, le soutien de liens intrafamiliaux marqués par la bienveillance et le respect mutuel.

Cet outil pédagogique veille dans sa présentation visuelle (illustrations et édition) surtout à ne porter aucun jugement quant aux compétences parentales. Une attention particulière est portée à la facilité d'accès de l'outil et des informations comprises.

Les deux livrets de sensibilisation :

- « **Kiwazu – ein Chamäleon voller Ideen. Ein Buch über häusliche Gewalt** » raconte l'histoire d'un caméléon, caractérisé par ses compétences entre-autres de camouflage, de changement de couleur en lien avec son bien-être et du partage de son vécu de violence domestique. A travers différents passages de cette histoire et grâce aux méthodes psycho-éducatives impliquant directement l'enfant, le récit invite à réfléchir ensemble aux différents aspects du vécu émotionnel de la violence (expérience de stress, réactions corporelles, urgence, ...) et à élaborer des stratégies de résolution personnalisées (recherche de soutien, (ré-)activation de ressources protectrices).
- « **Violence domestique - le regard sur les enfants** » soutient les adultes (parents et professionnels œuvrant dans le domaine de la lutte contre la violence domestique) grâce à la psychoéducation concernant les effets de la violence domestique sur le développement de

l'enfant, les besoins de l'enfant qui risquent d'être négligés dans un contexte de violence domestique ainsi que des possibilités de réaction, de soutien et de prévention.



Le livret pour les enfants est disponible en langue allemande, celui pour les adultes en luxembourgeois, français et portugais. Ce matériel pédagogique, facile d'accès pour les enfants et les parents, peut être utilisé en consultations psychologiques, en groupes de parole, à domicile, ...

CENTRE DE CONSULTATION ET DE MÉDIATION FAMILIALE

Objet

Le Centre de Consultation et de Médiation Familiale (CCMF) propose des consultations (thérapeutiques, psychologiques et de médiation familiale) pour des difficultés relationnelles ou affectives en lien avec un vécu conjugal ou familial.

Créé en l'année 2000, le service bénéficie d'une convention avec le Ministère de la Famille et il est titulaire d'une reconnaissance par l'Office National de l'Enfance.

Population cible

Adultes, adolescents et enfants qui vivent des difficultés relationnelles, que ce soit au niveau personnel, conjugal ou familial, issues de situations telles que

- un conflit ou une crise au niveau conjugal ou familial
- une séparation, un divorce
- un vécu personnel ou familial difficile
- une phase transitoire personnelle ou familiale

Offre

Le CCMF offre plusieurs types de services complémentaires que sont :

- les **consultations psychologiques et thérapeutiques**
réalisant un travail relationnel intrafamilial (élaboration psychique et résolution de difficultés affectives ou relationnelles aux niveaux personnel, conjugal ou familial)
- le **conseil socio-familial** dont les activités du **Groupe de Parole**
proposant information, accompagnement et orientation des personnes vivant une phase transitoire de leur vie personnelle ou familiale
- la **médiation familiale**
offrant tant une médiation conventionnelle que judiciaire aux familles confrontées à des conflits et visant l'élaboration d'un accord durable
- les activités d'**information** et de **formation**
en vue de la formation de multiplicateurs socio-éducatifs

Les activités sont dispensées par le CCMF au siège de la Fondation à Dudelange et au sein d'une antenne à Ettelbruck.

Equipe

Les consultations sont dispensées par 13 professionnels diplômés en psychologie ou en sciences humaines, soit titulaires du titre de psychothérapeute soit disposant de formations complémentaires dans le domaine des consultations psychologiques, thérapeutiques et de la médiation familiale.

I. Les demandes

Nombre de demandes	Nombre de clients	Nombre d'interventions
579	1020	6965

En 2023 le service a pu prendre en charge 579 demandes de consultation (consultations psychologiques et thérapeutiques, conseil socio-familial et médiation), impliquant un total de 1020 clients, pour lesquels 6965 interventions ont été prestées.

II. Données statistiques des consultations

1. Gestion des demandes

1.1. Motif des demandes

<i>Motif</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
Problème personnel	250	43%
Conflits familiaux	98	17%
Divorce/séparation	93	16%
Conflit de couple	55	9%
Questions éducatives	25	4%
Responsabilité parentale	28	5%
Maltraitance/placement (enfant)	23	4%
Autre	7	1%
TOTAL	579	100%

Nous constatons qu'un nombre important de demandes relève d'un **problème personnel**, lequel est toutefois fréquemment en lien avec le vécu familial des clients. Ce terme englobe diverses situations telles que le travail de traumatismes familiaux, un mal-être personnel lié à des sentiments profonds d'insécurité ou de culpabilité, des difficultés liées à des troubles de l'attachement...

Autrement, les motifs des consultations concernent majoritairement des **problèmes familiaux ou de couple** et ceci au sens large. Certaines familles s'adressent au CCMF après ou pendant **la séparation ou le divorce** du couple parental. Les difficultés présentes dans ces situations relèvent principalement du conflit qui perdure entre les parents sur la base d'un vécu douloureux et parfois de nombreuses incompréhensions entourant cette phase de leur vie, ainsi que de la difficulté pour les parents d'accompagner leurs enfants dans ce changement. Un autre pan important dans ce type de demande

est la pénibilité du vécu des enfants qui présentent des besoins spécifiques face à cette phase transitoire qu'est la séparation ou le divorce de leurs parents. Outre les consultations, l'activité du groupe de parole vise à répondre plus spécifiquement aux besoins de ces enfants.

Nous rencontrons également des situations de **conflits dans le couple**, qui sont caractérisées par une insatisfaction d'un ou des deux partenaires au sujet des relations de couple, une remise en question du couple avec éventuellement un projet de rupture, une mésentente dans le couple et le souhait de clarifier les positions de chaque membre du couple ainsi que le souhait de construire des issues au conflit.

Par ailleurs, quelques demandes s'articulent principalement autour de **questions éducatives**. Il s'agit en majorité de parents qui souhaitent un accompagnement pour les aider à choisir ou à affiner leurs lignes de conduite éducative à l'égard de leur(s) enfant(s). Ces demandes surviennent souvent dans des moments de changements inhérents au déroulement du cycle familial.

En outre, les consultations au sujet de la **responsabilité parentale** impliquent le plus souvent des situations dans lesquelles il existe un conflit par rapport à l'exercice de celle-ci. Ainsi, des situations nous sont adressées parce que les parents souhaitent des modifications par rapport aux modalités d'exercice du droit de garde et d'hébergement voire de l'autorité parentale ou entretiennent des relations conflictuelles entre eux. Il s'agit alors, dans le cadre de la médiation, d'entendre les parties et de les accompagner afin qu'elles puissent trouver un accord satisfaisant pour tous.

Finalement le service a accompagné 23 enfants qui étaient placés hors de leur milieu familial suite à de la maltraitance. Le suivi psychologique vise à fournir à l'enfant les moyens d'élaborer l'ensemble des problèmes intérieurs que lui pose son placement et pour permettre la poursuite de l'élaboration des relations à ces figures d'attachement et des angoisses primaires (abandon, anéantissement...) qui y sont associées.

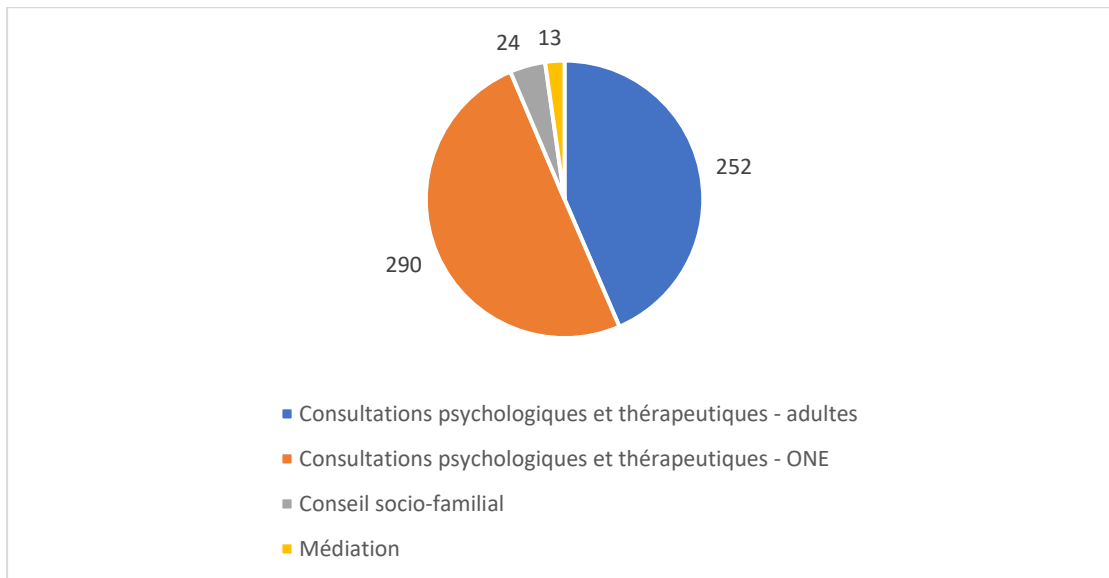
1.2. Provenance des demandes

Provenance	N	%
Propres moyens (site internet, dépliants...)	122	21%
Ancien client	103	18%
Ami, famille	101	17%
Service psycho-social	65	11%
Tribunal	39	7%
ONE	31	5%
Autre	27	5%
Espace Femmes (Pro Familia)	26	4%
Centres d'accueil pour enfants	26	4%
Service scolaire	17	3%
Médecin/hôpital	16	3%
Inconnu	6	1%
TOTAL	579	100%

Nous remarquons que la majorité des demandes nous parvient suite à l'initiative propre des clients, ce qui signifie qu'ils ne sont pas orientés par une autre instance, mais ont accès à notre service par leurs propres moyens.

2. Prises en charge

2.1. Types d'intervention



Les données indiquent que la majorité des prises en charge consistent en des activités de consultations psychologiques et thérapeutiques. En outre, l'activité du groupe de parole relève du conseil socio-familial.

2.2. Setting des prises en charge

<i>Setting</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
Individu	325	56%
Famille	180	31%
Couple	31	5%
Ex-couple	25	4%
Groupe de parole	18	3%
TOTAL	579	100%

Les consultations dispensées au cours de l'année 2023 ont été de toutes natures en ce qui concerne le setting, soit la configuration des individus participant aux consultations. Les demandes de prises en charge pour un seul membre de la famille ont toutefois été les plus fréquentes.

2.3. Durée des prises en charge

<i>Durée de la prise en charge</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
En cours	428	72,7
< 1 mois	29	4,9
1-3 mois	34	5,8
3-6 mois	37	6,3
6-9 mois	16	2,7
9-12 mois	15	2,5
+ de 12 mois	30	5,1
TOTAL	589	100.0%

Notons que les durées des interventions qui sont toujours en cours ne sont pas encore déterminées. Elles peuvent résulter tant à des prises en charge à court terme qu'à des accompagnements plus longs. En outre, les consultations de courte durée (<1 mois) concernent le plus souvent des situations qui n'ont donné lieu qu'à un entretien unique ou qui n'ont pas eu de suite.

3. Données descriptives des entretiens

<i>Mode de rencontre</i>	<i>N</i>
Rv	6039
Téléphone	462
Ecrit (rapports)	461
Visio	178
Rv clients-services externes	237
TOTAL	7377

Les entretiens téléphoniques sont pris en compte lorsqu'ils ont lieu dans le cadre des interventions du Centre de Consultation et de Médiation Familiale et portent sur le contenu même de la demande et ne sont donc pas purement organisationnels. Les écrits consistent majoritairement en des rapports adressés à l'Office National de l'Enfance (ONE) ou en des communications épistolaires avec les clients.

Il est par ailleurs à noter que la durée des entretiens est variable. Concernant les entretiens sur place, la durée de la majorité des rendez-vous varie entre une heure à une heure et quart, bien qu'exceptionnellement cette durée soit plus importante, par exemple pour les séances collectives de l'activité du groupe de parole pour enfants de parents séparés ou divorcés. Les entretiens téléphoniques, qui peuvent également durer plus ou moins longtemps, ont une durée d'un quart d'heure au minimum pour être encodés dans les statistiques du présent rapport. Pour ce qui est des rapports écrits pour l'ONE, un travail d'une heure environ est requis.

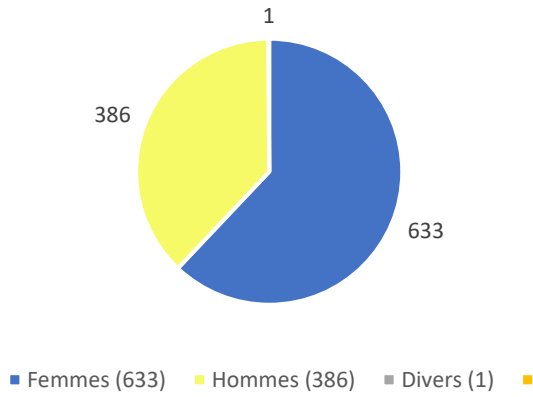
III. Caractéristiques socio-démographiques des clients

1. Données descriptives des clients

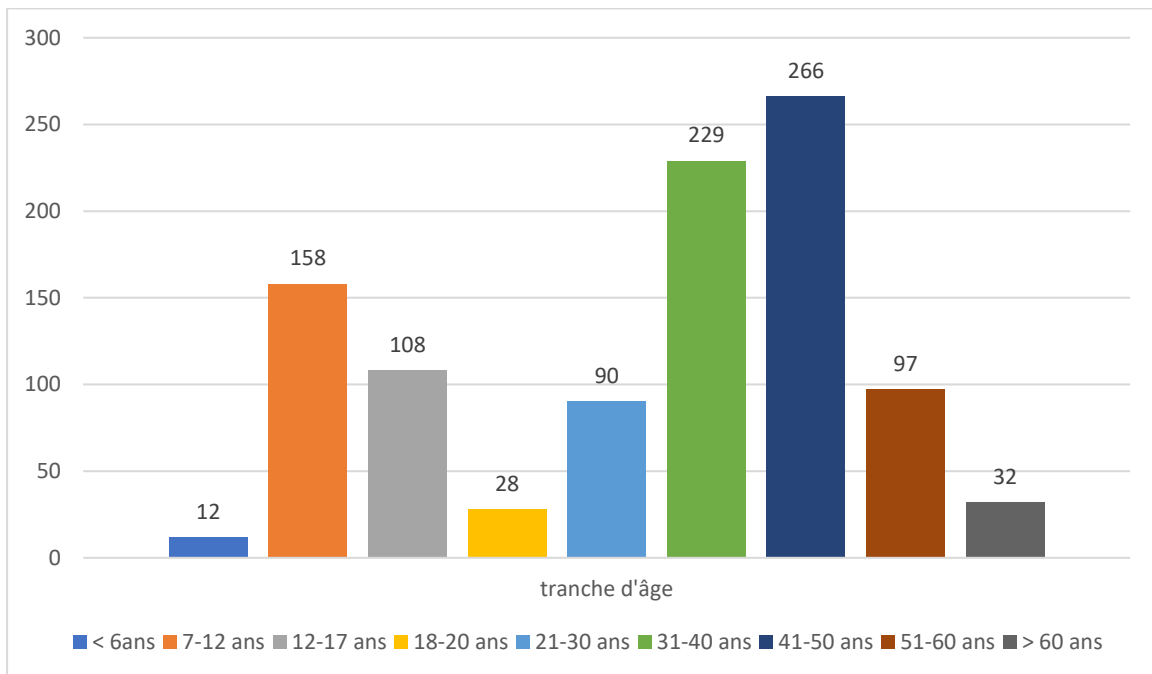
En 2023, le service a accueilli 1020 clients différents.

1.3. Sexe des clients

En 2023, nous constatons que le service a été fréquenté par une majorité de femmes. En particulier, nous observons que ce sont majoritairement des femmes qui sont accueillies par le service pour les consultations thérapeutiques et psychologiques adultes.



1.4. Répartition par tranche d'âge des clients



En 2023, 278 mineurs ont participé activement aux consultations. Ils ont été accueillis soit individuellement soit en commun avec leurs parents.

Les clients ayant le plus fréquenté le service sont les quarantenaires ainsi que les mineurs. Nous constatons non seulement que le taux de divorce est important pour ces tranches d'âge adulte, mais également que les réorganisations de la vie familiale sont fréquentes pour ces personnes. Il s'agit en effet d'une période qui peut être marquée par des conflits suite à la naissance ou à la scolarisation d'enfants, des ruptures de couple ou des recompositions familiales. Nous retrouvons massivement ces motifs de consultation au sein du CCMF (voir plus haut).

1.5. Origine géographique (lieu de résidence) des clients

<i>Origine (par région)</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
Sud	713	70%
Centre	136	13%
Nord	82	8%
Est	25	2%
Ouest	11	1%
France	30	3%
Belgique	7	1%
Allemagne	8	1%
Autre	1	0%
Inconnu	7	1%
TOTAL	1020	100%

Le Centre de Consultation et de Médiation Familiale étant implanté à Dudelange, nous accueillons une majorité de clients en provenance du Sud du pays. En outre, le service a également accueilli en 2023 un nombre certain de clients provenant du Nord du pays vu la disponibilité du local de son antenne installée à Ettelbruck.

1.6. Situation socio-économique des clients

<i>Situation socio-économique</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
Salarié	541	53%
Étudiant/élève	323	32%
Rente/pension	44	4%
Chômage	36	4%
Sans activité rémunérée	30	3%
Indépendant	28	3%
Autre	11	1%
Inconnu	4	0%
TOTAL	1020	100%

Près de la moitié des clients adultes ayant consulté le service pendant l'année 2023 avaient un statut de salarié.

1.7. Nationalité

<i>Nationalité des clients</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
Luxembourgeoise	472	46%
U.E.	449	44%
Hors U.E.	99	10%
TOTAL	1020	100%

Les clients accueillis par le service en 2023 étaient majoritairement luxembourgeois. Environ un tiers des clients se compose de ressortissants de pays membres de l'Union Européenne, forte proportion reflétant notamment la présence dans la Grande Région d'une importante communauté portugaise.

IV. Groupes de parole pour enfants

Le service propose deux groupes de parole pour enfants depuis de nombreuses années déjà :

- le groupe « **séparation/divorce** »
La séparation de ses parents confronte l'enfant à de nombreux changements, éveille en lui des émotions intenses et soulève de nombre de questions auxquelles il doit faire face.
Outre de bons moments à partager, la participation à un groupe fournit un espace d'échange et d'entraide avec les autres enfants et l'aide à :
 - Parler ouvertement de la transition familiale (séparation/divorce)
 - Identifier et exprimer ses émotions
 - S'adapter au changement

- le groupe « **Ça c'est MOI ! Pour une bonne estime de soi** ».
Pour se sentir bien dans sa peau, il est important de développer une bonne estime de soi. Aussi, se connaître et apprécier son individualité, identifier ses propres émotions et besoins, savoir s'affirmer, bref s'accepter et s'aimer avec toutes ses qualités et soi-disant défauts, ça compte!
Le groupe « ça, c'est moi! » a pour but d'aider les enfants à renforcer leur estime de soi, laquelle peut avoir été abîmée lors de pénibles expériences ou avoir connu des difficultés à bien se développer.

En 2023, cinq groupes de parole pour enfants se sont déroulés à la Fondation Pro Familia, auxquels ont participé 18 enfants, lors d'un total de 25 séances de groupe.

Caractéristiques des enfants

10 filles et 6 garçons ont participé aux diverses activités du groupe de parole en 2023.

Tous les enfants étaient âgés entre 7 et 13 ans.

ACTIVITÉS D'INFORMATION ET DE FORMATION

I. Description et objectifs des activités

Il s'agit d'une offre de formation par rapport aux thématiques suivantes :

- violence familiale et domestique
- divorce, monoparentalité et reconstitution familiale
- maltraitance, abus sexuel, négligence
- communication et gestion des conflits
- liens d'attachement, émotions

L'offre de formation vise à sensibiliser les professionnels et étudiants du champ psycho-social et éducatif ainsi que du monde scolaire et judiciaire à ces thématiques, de développer les compétences desdits professionnels dans ce domaine et de réfléchir à une méthodologie d'intervention

Le but est de contribuer à développer les compétences des professionnels au niveau du savoir, du savoir-être et du savoir-faire.

Investir dans le domaine de la formation initiale et continuée des professionnels signifie investir dans la prise en charge des enfants et adultes en difficultés psychiques et sociales.

II. Population-cible

Cette offre s'adresse aussi bien aux professionnels de première ligne qu'aux professionnels spécialisés (enseignants, éducateurs, assistants parentaux, professionnels de services spécialisés,...), ainsi qu'aux étudiants (Ecole de Police, Ecole d'infirmiers,...).

Nombre d'usagers accueillis en 2023 lors des formations

Les formations se sont adressées à un nombre total de 181 participants.

Ces participants se répartissent de la manière suivante :

1. professionnels du domaine psycho-social : 80 professionnels
2. professionnels du monde scolaire (IFEN) : 101 professionnels

III. Description des formations données

Thème	Intervenant	Dates
FOCUS		
L'enfant qui exprime (sa souffrance) par son comportement : quand le corps prend la parole	B. ANTOINE	28/02/2023 07/03/2023 14/03/2023
Les relations avec l'enfant : comment construire le lien ensemble ?	B. ANTOINE	01/03/2023 02/03/2023 08/03/2023 09/03/2023
Accueillir un enfant traumatisé	A-M ASSELBORN	21/04/2023 28/04/2023
La préadolescence - Besoins, identité, questionnements et bien être	E.GOTTLIEB	07/03/2023 21/03/2023
L'enfant confronté à une situation de violence conjugale:comment agir?	P.MEISCH	26/04/2023
Les émotions : une porte royale pour (se) comprendre et pour apprendre...	B. ANTOINE	03/05/2023 04/05/2023 10/05/2023 11/05/2023
Les émotions : une porte royale pour (se) comprendre et pour apprendre...	L. BOZET	10/10/2023 17/10/2023 24/10/2023
Soutenir l'enfant face à la séparation/au divorce de ses parents.	M. SCHELLER	15/11/2023 29/11/2023
La maltraitance...et si on en parlait...!	P.MEISCH	30/11/2023
IFEN		
L'enfant confronté à une situation de violence conjugale:comment agir?	P.MEISCH C. CAPELLE	10/01/2023
Maltraitance, et si on en parlait ?	P.MEISCH C. CAPELLE	22/03/2023 11/05/2023 30/11/2023
L'enfant confronté au divorce, à la séparation de ses parents	P.MEISCH	25/04/2023
Enfants en détresse, comment leur venir en aide ?	C.CAPELLE	27/04/2023
Säi Selbstwäertgefill stäerken	M. SCHELLER	05/10/2023

Les enfants face à la violence conjugale	C. CAPELLE P. MEISCH	10/01/2023
Enfants en détresse, comment leur venir en aide	C. CAPELLE	22/02/2023 27/04/2023
L'enfant confronté au divorce, à la séparation de ses parents	P. MEISCH	25/05/2023
L'enfant confronté à une situation de violence conjugale- Comment agir en tant que professionnel/-le ?	C. CAPELLE P. MEISCH	21/03/2023 17/05/2023
Maison Relais/Autres		
Les enfants face à la violence conjugale Éducation Non-Formelle & Aide à l'Enfance et à la Famille"	C.CAPELLE	26/04/2023
Les enfants face à la violence conjugale Éducation Non-Formelle & Aide à l'Enfance et à la Famille"	C.CAPELLE	03/05/2023

RÉUNIONS/FORMATION CONTINUE

I. Réunions

- Représentation de la Fondation au Ministère de l'Égalité des genres et de la Diversité, au Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, au Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil
- Représentation de la Fondation au Comité de coopération entre les professionnels dans le domaine de la lutte contre la Violence
- Représentation de la Fondation Pro Familia auprès de la FEDAS (Fédération des acteurs du secteur social) et au « groupe de travail AEF »
- Représentation de la Fondation au sein de l'asbl actTogether et au niveau des services infoMann et famillesPlus
- Représentation de la Fondation au sein de l'ALMA (L'Association luxembourgeoise de la Médiation et des Médiateurs agréés)
- Représentation de la Fondation auprès de l'asbl WUNNENGHELLEF
- Membre du groupe de travail séparation/divorce (groupe de travail des services de consultation)

- Participation au groupe de travail des divers centres d'accueil et centres de consultation pour femmes du pays

II. Formation continue et supervision

- **Organisation de formations continues**

- ➔ Claude Seron, éducateur spécialisé, psychopédagogue et fondateur de l'association Parole d'Enfants (B), a donné en interne la formation « **Guerre des parents, blessures d'enfants** ». Les participants ont acquis une meilleure connaissance des dynamiques conjugales et familiales où s'ancrent des conflits dont personne n'entrevoit la fin et où sont les enfants qui subissent les préjudices les plus graves. Par ailleurs ils ont appris des outils permettant d'adopter une posture dynamique dans les entretiens avec les familles.
- ➔ Une **formation SOP** a été organisée pour l'ensemble du domaine AEF stationnaire. Le modèle SOP constitue un modèle dans le cadre de l'Aide à l'Enfance et à la Famille, qui se base sur une évaluation participative de la situation familiale et des mesures pertinentes en vue d'assurer la sécurité des enfants accueillis.
- ➔ Une **formation en EMDR niveau I.** a été organisée pour les psychologues et psychothérapeutes du CCMF et du service ALTERNATIVES. Eye Movement Desensitization and Reprocessing (EMDR) est une méthode qui accélère le traitement des plaintes, liées à des événements chocs ou des situations douloureuses répétitifs vécus dans le passé et/ou dans la vie actuelle. De nombreuses études montrent que cette méthode peut conduire à une désensibilisation rapide de souvenirs traumatiques, couplée avec une restructuration cognitive et une réduction significative des symptômes (entre autre angoisses, pensées intrusives, flash-backs et cauchemars).
- ➔ Par ailleurs un nombre important d'autres **formations** ont été suivies en 2023 par les professionnels des différents services de la Fondation Pro Familia.

- **Organisation régulière d'intervisions**

Outre les réunions de service, un certain nombre d'intervisions ont été organisées en 2023. Ces interventions sont l'occasion d'échanger sur les pratiques des différents services et de développer les synergies entre les services dans l'intérêt de la population-cible. Les thèmes des interventions ont concerné le partage des outils thérapeutiques, la présentation des champs d'activité respectifs...

- **Organisation de supervisions**

Les membres de **l'équipe consultative** ont rencontré régulièrement le personnel de la Fondation Pro Familia, ce qui a permis la discussion à propos de l'approche psychopédagogique à adopter.

En outre, il a été recouru aux conseils d'une **diététicienne** pour accompagner l'alimentation dans le cadre des centres d'accueil pour enfants. Un tel spécialiste de la nutrition joue un rôle fondamental dans l'apprentissage d'une alimentation équilibrée et de qualité tout en préservant le plaisir de manger.